

Paraît depuis 1913
Tirage: 12,000

Vol 68 No 8 Saint-Boniface Jeudi 22 mai 1980

Après la victoire écrasante du NON

Franco-Manitobain s'écrit encore avec un ?

Pour les Franco-Manitobains, après la victoire des forces pro-fédéralistes au référendum québécois de mardi, il reste encore une chance de pouvoir écrire Franco-Manitobain en lettres capitales dans le cadre d'une constitution révisée.

par Bernard BOCQUEL

Mais il ne faut pas se faire des illusions qui enterreraient d'un coup les longues batailles menées par les Franco-Manitobains pour la reconnaissance de leurs droits. En effet, la confiance certaine que les Québécois ont accordée massivement à l'option d'un fédéralisme "canadien" selon M. Ryan; et "renouvelé" selon M. Trudeau, ne met pas les Franco-Manitobains à l'abri de mauvaises surprises. Car, et il faut le crier bien haut, ce fameux fédéralisme "canadien-renouvelé" n'a pas encore de contours bien précis.

Les voeux pieux des Bill Davis et des Peter Lougheed se situent, là encore, faut-il le rappeler, principalement au niveau des préoccupations provinciales.

La "bonne volonté"

Quant à M. Sterling Lyon, la victoire des forces du NON n'a pas entraîné un gros changement de vocabulaire à l'endroit des Franco-Manitobains, qui ne doivent pas oublier que leur premier ministre s'est dit prêt à participer avec "bonne volonté" à de nouvelles discussions sur la constitution, tout en parlant non pas de droits pour les Franco-Manitobains, mais de courtoisie. Bravo et merci, on n'en attendait pas moins!

Après de telles déclarations, on se demande vraiment si c'était bien le but recherché par les Québécois qui ont décidé de voter NON. Quoi qu'il en soit, maintenant que cette page tourmentée de l'histoire canadienne vient d'être tournée, les Franco-Manitobains doivent constater une fois de plus qu'ils devront vraisemblablement lutter avec acharnement pour chaque droit qu'ils voudront inscrire sur cette nouvelle page de l'histoire des conflits entre deux nations dans un même pays.

À la prochaine

Ainsi, on peut d'ores et déjà se demander qui profitera véritablement des résultats du référendum si les Franco-Manitobains sont obligés de continer à ramper, à se mettre à genoux pour l'obtention de droits. À moins que le Canada anglais ait appris définitivement la leçon en changeant effectivement ses attitudes.

Sinon, le commissaire aux langues officielles, M. Max Yalden, pourra continuer à proclamer que les francophones hors Québec sont des citoyens de troisième classe et René Lévesque ne manquera pas de rappeler qu'il a quitté mardi soir ses partisans en s'exclamant: "À la prochaine".



Le grand vainqueur du 20 mai, M. Claude Ryan, vu par l'artiste Robert Freynet.

Les collaborateurs de LA LIBERTÉ Armand Bédard et Raymond Hébert analysent la portée de la décision rendue par les Québécois dans une optique franco-manitobaine. Ils expliquent notamment à quoi on peut s'attendre pour notre avenir.

À lire en page 2 et 3



Une entreprise francophone

Les résidants de Saint-Jean-Baptiste n'ont eu aucun mal à reconnaître la superstructure de cette usine, puisqu'elle domine le profil de ce village de la Rouge. Il s'agit de Roy Légumex. Bernard BOCQUEL est allé rencontrer le patron de l'entreprise, M. Richard Sabourin.

Commentaire

Le divorce est évité, si...

Le lundi 19 mai, à la veille même du référendum au Québec, des avions de Toronto et Saskatoon survolaient le Québec brandissant une banderole qui disait "Québec, on vous aime"!

Ces paroles d'amour étant dites, les Québécois ont voté pour le Non dans une proportion de 59 contre 41 dès le lendemain. Bien que ces paroles aient probablement eu très peu d'effet sur les résultats du référendum, la majorité des Québécois a décidé de renouveler le contrat de mariage. Mais, qui sait, les paroles d'amour de l'un, et l'acceptation de l'autre, amènent souvent des attentes exagérées et par la suite des promesses brisées!

59 pour cent, c'est une plus grande proportion que celle annoncée par les sondages ou prévue par bien des gens. Si l'on tient compte du fait que la très grande majorité des non-francophones a appuyé le NON, il ne faut pas oublier non plus. (Ce qui est de plus important pour Claude Ryan dans ce résultat) que la majorité (si légère qu'elle soit) des francophones a aussi choisi de voter NON au projet de souveraineté-association du Parti Québécois.

L'apparence d'être clair

Si le OUI avait gagné, des centaines d'interprétations auraient été rattachées à cette réponse, comme cela a été le cas lors des analyses sur les vraies intentions des électeurs Québécois lorsqu' ils ont élu le Parti Québécois en 1976.

Et maintenant que nous avons une décision qui donne l'apparence d'être claire, il s'agit de poser des questions au sujet de la clarté même de ce NON majoritaire.

Quelle proportion a dit NON au projet souveraineté-association pur et simple?

Combien ont dit OUI au fédéralisme renouvelé?

Combien ont voté NON en se disant "c'est votre dernière chance"?

Les réponses à ces questions, nous les aurons au fil des années. Tout dépendra de la façon dont les provinces anglophones et le gouvernement fédéral traiteront le mandat que la majorité des Québécois leur ont confié. René Lévesque le disait bien le 20 au soir: "La balle est maintenant dans le camp fédéraliste. À eux d'y voir et à nous d'être plus vigilants que jamais".

Pour certains, la victoire du NON est le signal du retour aux vieilles habitudes. Pour d'autres, les minorités francophones hors Québec par exemple, la vigilance doit continuer. Les minorités doivent tirer tous les bénéfices que pourraient produire les résultats du référendum. Tous les premiers ministres anglophones du Canada et Pierre Elliott Trudeau lui-même ont déclaré que le OUI étant inacceptable, il y aurait des négociations sérieuses au niveau constitutionnel. Si le NON l'emportait. Et bien voilà, messieurs. Le NON l'a emporté, et par 18 points s'il vous plaît! Si les premiers ministres anglophones étaient sérieux avec leurs promesses, ils devraient peut-être agir immédiatement pour mettre un contenu dans leurs grandioses déclarations de patriotisme et de "fair play". Ils ne devraient pas avoir trop de difficultés à connaître nos besoins; ils n'ont qu'à déterrer les douzaines de mémoires qui leur ont été présentés par leurs minorités frustrées depuis bien des années!

En plus il y a le Rapport de la Commission Pépin-Robarts et le Livre beige de Claude Ryan.

Le gouvernement du Manitoba pour sa part choisira-t-il de continer à obéir à la lettre de la loi, comme il l'a fait jusqu'à maintenant, ou se penchera-t-il sur les vrais dilemmes de sa minorité francophone pour enfin lui accorder des **droits véritables**? Se présenter devant un juge dans sa langue c'est bien beau mais ça ne devrait pas être une des seules façons de respecter son identité culturelle et linguistique. Et trop souvent de telles démarches coûtent cher.

Sterling Lyon a peu parlé

Le gouvernement Lyon est en mesure d'accorder des droits réels et incontestables à sa minorité francophone; tant au niveau scolaire que municipal et provincial. Mais il y a au Manitoba des nuages inquiétants qui planent au dessus de nos têtes à tous. Parmi tous les premiers ministres canadiens, Sterling Lyon a été un de ceux qui a le moins parlé du référendum et a fait le moins de promesses. De plus, il n'a rien dit qui aurait pu permettre aux défenseurs du fédéralisme au Manitoba français de dire aux Québécois: "Oui, au Manitoba, nous avons un gouvernement qui est finalement prêt à nous accorder nos droits".

Mais il y a toujours une lueur d'espoir au bout d'un tunnel. Après s'être vu refuser une rencontre avec le ministre de l'éducation, Monsieur Keith Cosens, pendant plus de deux mois, des représentants des comités de parents de la Seine ainsi que le président de la Fédération provinciale des comités de parents se retrouvent dans les bureaux de ce même ministre le 20 mai à 10h30. Malheureusement, le ministre n'y est pas, mais son ministre adjoint est des plus accueillant. Le sujet de discussion: le secondaire régional d'Île-des-Chênes.

Divisé à 6 contre 4

Le lendemain, c'est au tour de la Commission scolaire de la Division Seine de se présenter au bureau de M. Lyon. Le sujet à l'ordre du jour: le secondaire régional français d'Île-des-Chênes!

La balle est aussi dans votre camp M. Lyon. Avec un coup de plume ou une subtile recommandation à son ministre de l'éducation, le premier ministre du Manitoba peut montrer (à un coût très modique) que les Québécois avaient au moins partiellement raison de faire confiance au fédéralisme renouvelé.

De faire le contraire servirait tout simplement à démontrer que, même s'il y a des négociations constitutionnelles, elles n'auront, dans un tel contexte, **aucune valeur réelle**.

Les Québécois se sont divisés à 6 contre 4 sur cette fameuse question. Le Manitoba français aussi s'est divisé. Mais nous pouvons toujours nous consoler en nous disant que "s'il faisait chaud dans la cuisine, il aurait dû faire drôlement chaud dans le fourneau".

Des choses regrettables ont été dites au Québec. Au Manitoba aussi... Des accusations comme "ceux-ci ont été payés et ceux-là devraient perdre leurs octrois" ne peuvent faire autrement que produire une "nuit des longs couteaux".

À moins que ceux qui ont vu leur optique triompher choisissent de garnir leur victoire avec des branches d'oliviers plutôt que d'écraser ceux avec qui ils ne sont pas d'accord.

Armand BÉDARD

Billet

Un vieux principe

Finalement, lorsque le **Free Press** *nous apprenait la semaine dernière bien en évidence à la "une" que le député manitobain moyen n'assistait pas à la moitié de la session, il faut bien avouer qu'on s'en doutait déjà. Après tout, ces braves représentants du peuple n'ont pas la grâce du don d'ubiquité et ne peuvent donc pas simultanément couper des rubans et rivaliser d'éloquence à la Législature.*

Vraiment, il serait totalement illogique d'établir un rapport précis entre l'assiduité d'un élu à la Chambre et sa compétence. Car même s'il est vrai que chaque politicien doit attendre patiemment son heure, on conçoit fort bien qu'il ne veuille pas le faire exclusivement assis sur un banc à écouter religieusement toutes les interventions de ses collègues.

Mais quand même. On ne peut pas résister à la tentation de se demander comment les affaires du Palais législatif tourneraient si les députés jouaient encore un peu plus souvent à l'école buissonnière. Au nom d'un vieux principe: ne jamais s'arrêter à mi-chemin.

Bernard BOCQUEL

Le 60e de Mgr Bellavance le 8 juin

A l'occasion du 60e anniversaire de l'ordination sacerdotale de Mgr Joseph Bellavance, les paroissiens de Notre-Dame de l'Assomption invitent les anciens paroissiens, les parents et amis de Mgr, à venir le dimanche 8 juin 1980. La messe, qui sera présidée par Mgr Antoine Hacault, archevêque de Saint-Boniface, aura lieu à 15:30 en l'église paroissiale, 609, rue Léola, Transcona.

Les propos controversés de Georges Forest

L'homme d'affaires très bien connu de Saint-Boniface, M. Georges Forest, a été, la semaine dernière, au centre d'une controverse, suite aux propos qu'il a tenus le 15 mai à Québec dans le cadre de la campagne référendaire, au côté des forces du NON.

Après avoir exprimé l'avis que la séparation du Québec entraînerait le suicide culturel des "hors Québec", M. Forest s'est posé la question: "Je me demande si c'est le $20,000 donné à la Société franco-manitobaine par le gouvernement québécois qui lui a fait dire OUI".

La réponse -sèche- de la S.F.M. aux supputations de Georges Forest, donnée par la directrice générale de l'organisme, Mme Marie Déquier, a été la suivante: "Si on était achetable, l'argent du Fédéral serait bien plus tentant".

Pour sa part, M. Forest a fait activement campagne pour le NON au Québec du 9 au 19 mai, "Je croyais important, a-t-il souligné, d'aller soutenir ce que j'ai gagné le 13 décembre". Bien entendu, l'homme d'affaires faisait allusion au jugement de la Cour suprême du Canada qui a rendu au français le statut de langue officielle au Parlement manitobain et dans les tribunaux.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français. Président du conseil d'administration: Michel Lagacé.

Membre de MCNA et des Hebdos régionaux et de l'association de la presse francophone hors Québec.



Rédacteur en chef: André-Yves ROMPRÉ
Journaliste: Bernard BOCQUEL
Collaborateur: Raymond HÉBERT
Publicité: Léo GROUETTE
Composition: Arlette LACHIVER
Correction d'épreuves: Augusta DAVIDSON
Montage: Louis KIROUAC
Secrétariat: Odette GUYOT, Huguette SUCHY

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823.

L'abonnement annuel coûte: $15.00

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Web Graphics West Limited, 1101, rue Keewatin, Winnipeg, Manitoba, R2X 2Z3.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

Commentaire

Un NON pour le changement

Le "NON" l'a emporté par une majorité décisive. Décisive parce qu'elle fut basée, en fin de compte, sur une majorité de "NON" même chez les Québécois francophones.

D'abord, quelques impressions à brûle-pourpoint.

L'absence totale de réaction dans la "salle des Franco-Manitobains", au Centre culturel, à 19h mardi soir lorsque Radio-Canada annonça que le "NON" l'emporterait. Comment interpréter ce silence? Fut-ce le "choc" de la déception, comme on l'a affirmé le soir même? Ou plutôt l'ambivalence profonde des Franco-Manitobains en général sur la question?

Les reporters de Radio-Canada ont noté, le soir même, que l'électorat québécois semble faire une distinction nette entre l'administration du Parti Québécois et ses politiques sociales et économiques, d'une part, et son option en faveur de la souveraineté-association, d'autre part. En effet, même après trois ans de "good government", M. Lévesque a obtenu essentiellement le même vote populaire en faveur de la négociation de la souveraineté-association que son parti avait recueilli lors des élections de 1976.

L'indice de satisfaction

En même temps, l'indice de satisfaction chez ce même électorat aujourd'hui à l'endroit du gouvernement Lévesque est le plus élevé que l'on ait vu envers quelque gouvernement que ce soit depuis de nombreuses années.

Les discours des chefs, mardi soir. M. Lévesque agissant comme un vrai chef d'état, pondéré, démocrate, cachant bien malgré tout l'aigreur qu'il devait sentir au plus profond de lui-même. M. Ryan, par contre, rancunier, méchant à l'égard de l'adversaire au moment même où il pouvait se permettre d'être magnanime, se vautrant dans la petitesse, nous a livré une performance digne d'un échevin du troisième rang de St-Octave-de-L'avenir.

Les indécis ont voté massivement "NON".

Pour ma part, je dois avouer avoir eu, brièvement, un sentiment d'émerveillement qu'après tous les événements des 20 dernières années au Québec, une majorité des Québécois, et même une assez bonne majorité, ressente encore un attachement émotif au Canada tel qu'il est constitué présentement. Ce sentiment a dû faire place à un sentiment tout aussi fort d'admiration pour les milliers de partisans du "OUI" réunis à l'aréna Paul-Sauvé et leur chef, M. Lévesque. Espérons qu'un jour les idéaux des "OUI" et des "NON" convergeront, qu'un jour quelqu'un trouvera la formule magique. Ça n'a pas été, jusqu'à maintenant, M. Lévesque, ni M. Trudeau, et encore moins M. Ryan.

Mais revenons aux implications immédiates du vote. Même si le "NON" l'a emporté de façon décisive, il n'en demeure pas moins que près de 1,5 million de Québécois ont appuyé le "OUI". Cela veut dire, au minimum, qu'un grand nombre de Québécois, même si ce n'est pas une majorité, sont profondément insatisfaits du "statu quo" constitutionnel actuel, au point où ils favorisent la négociation d'une nouvelle entente entre le Québec et le reste du Canada, entente qui aurait reposé sur la souveraineté-association.

Ceux qui ont voté "OUI", par contre, ne sont pas les seuls à vouloir un changement. À cause de la façon dont les fédéralistes eux-mêmes ont mené la campagne référendaire, un "NON", chez un grand nombre de partisans de cette option, est également devenu un vote en faveur de changements constitutionnels en profondeur, à cette différence près que tout changement devrait se produire à l'intérieur de la fédération canadienne.

Des gestes courtois

Nous sommes donc en présence de deux blocs énormes de Québécois qui ont dit "OUI" au changement en profondeur. C'est maintenant aux neuf premiers ministres provinciaux à démontrer leur volonté d'effectuer ces changements, encore plus, peut-être, que M. Trudeau. Car celui-ci a été clair au moins dans un domaine, celui des droits linguistiques. À M. Lyon, entre autres, à en faire autant maintenant, en commençant par des gestes concrets à l'intérieur de sa propre province: une loi scolaire garantissant en termes clairs les écoles françaises, des services bilingues dans les endroits au Manitoba où il y a des regroupements importants de francophones, une position constitutionnelle qui parlerait de droits pour sa minorité linguistique plutôt que de "gestes courtois".

C'est également à René Lévesque à démontrer par des gestes concrets qu'il désire lui aussi apporter des changements en profondeur à la constitution canadienne. Il ne pourra plus rejeter bêtement toute tentative de changement, comme il eut tendance à le faire dans le passé; ses expressions de cynisme à l'endroit de tout effort dans ce domaine ont fait autant que la rigidité et l'incompréhension d'hommes comme M. Lyon pour discréditer le processus de changement constitutionnel. Espérons, dans tout cela, que M. Trudeau saura bien utiliser, aux tables fédérales-provinciales, le nouveau levier que les Québécois lui ont donné mardi soir.

Raymond HÉBERT

Bientôt la 84e édition de la Saint-Jean à La Broquerie

C'est durant la fin de semaine des 21 et 22 juin que la Société Saint-Jean-Baptiste de La Broquerie invite toute la population franco-manitobaine à venir à La Broquerie célébrer une fois de plus la fête nationale des Canadiens français.

La vedette musicale sera la jeune chanteuse québécoise Diane Tell qui présentera deux spectacles, un le samedi soir et l'autre le dimanche soir. La fête débutera avec un déjeuner aux crêpes le 21 de 9:00 à 11:00, suivi de l'ouverture officielle à 13:00.

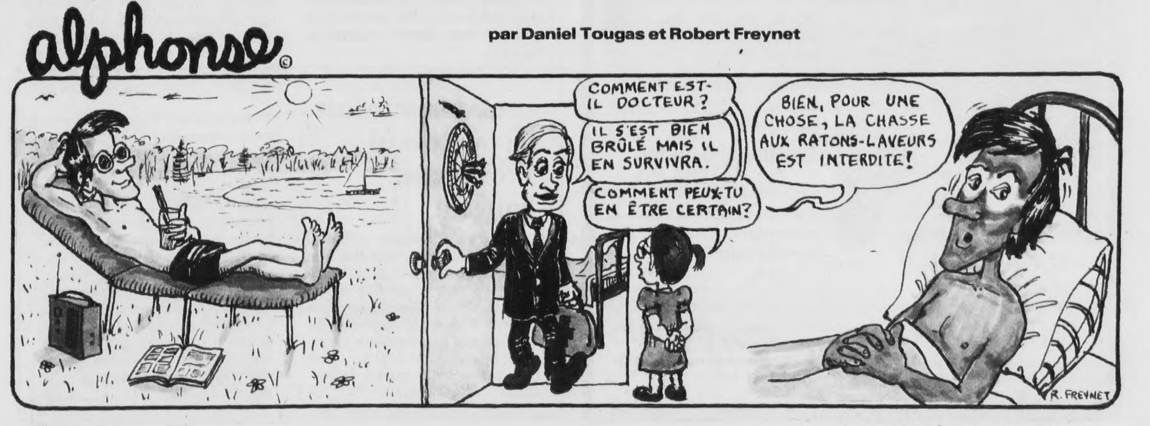
Par ailleurs, on trouvera au programme une foule d'événements: des jeux pour enfants, de l'artisanat, un caroussel, un tournoi de hockey sur asphalt, des kiosques divers, un spectacle présenté par le 100 NONS, le Petit Canot, une danse en plein air et bien sûr le traditionnel feu de la Saint-Jean.

Dimanche il y aura un autre déjeuner aux crêpes. À 10:30 sera célébrée la messe de la Saint-Jean, tandis que le défilé débutera à 11:30. Les autres activités de la journeé reprendront à 12:30



alphonse©

par Daniel Tougas et Robert Freynet



Suite à la victoire du NON

Bien des "personnalités" restent inquiètes

Le vote écrasant des Québécois en faveur du NON à l'option de la souveraineté-association proposée par le gouvernement péquiste n'a pas suscité, parmi des personnalités franco-manitobaines bien connues, des réactions d'enthousiasme. Même chez celles qui avait condamné la position adoptée par la S.F.M.

par Bernard BOCQUEL

Ainsi le député de Saint-Boniface à la Législature, M. Laurent Desjardins est même allé jusqu'à dire que "d'une manière, j'aurais préféré que le OUI l'emporte. Les gens auraient été plus secoués, mais des changements positifs auraient pu être amenés plus rapidement". Je suis un peu épeuré, car maintenant, la balle se trouve dans le camp du Fédéral et des gouvernements provinciaux anglophones".



M. Laurent Desjardins

Les sentiments de Laurent Desjardins sont donc partagés. Ils fluctuent entre le soupir de soulagement et l'inquiétude qu'il a nourri de voir les futures négociations constitutionnelles traîner en longueur. Les réactions peu encourageantes enregistrées du côté du premier ministre du Manitoba, M. Sterling Lyon, n'inquiète pourtant pas le député néo-démocrate de Saint-Boniface, car pour lui, M. Lyon "est un "suiveux" qui n'a pas démontré de qualité de leadership".

De son côté, Mme Gilberte Proteau, la présidente de la Société franco-manitobaine, s'est déclarée "surprise de la grande marge par laquelle les tenants du NON ont gagné". L'explication de ce résultat, elle l'attribue "au fait que le groupe du non a promis des changements très profonds". Néanmoins, Gilberte Proteau ne cache pas non plus son inquiétude "au niveau du peu d'empressement de certains premiers ministres anglophones de s'engager dans un processus de réformes constitutionnelles. "C'est une dernière chance que le Québec donne au reste du Canada pour unifier réellement le pays avec pour base la reconnaissance des deux peuples fondateurs. La lutte n'est donc pas finie, puisque les négociations doivent encore être engagées".

Le colloque constitutionnel

C'est dans ce sens que la S.F.M., après consultation avec les présidents des autres organismes franco-manitobains, a décidé de mettre sur pied, pour le mois de novembre un colloque constitutionnel, "afin que les Franco-Manitobains puissent exprimer de vive-voix les besoins qu'ils ressentent". Bien entendu, Gilberte Proteau a répété avec force que la S.F.M. "entend bien que les Franco-Manitobains seront représentés lors des négociations en vue d'une nouvelle constitution".

Pour sa part, le conseiller pour le quartier Taché, M. Guy Savoie, est d'avis que "dans le fond, c'est, après le rejet de la souveraineté-association, la réforme constitutionnelle qui est la plus importante". Toutefois, lui aussi croit utile d'ajouter que "Lyon doit comprendre que le statu quo n'est plus possible. Il faut que les anglophones comprennent qu'il existe des malaises et qu'il faut s'y attaquer".



Mme Gilberte Proteau

Seul le président du Comité pro-canadien, M. Maurice Prince, est d'emblée convaincu que "les premiers ministres anglophones vont comprendre l'importance d'un Canada uni d'un océan à l'autre" et qu'ils vont "mettre de l'eau dans leur vin".

René Lévesque a mis en garde les fédéralistes

C'est avec une profonde émotion que le premier ministre du Québec, M. René Lévesque a pris la parole lorsque les résultats du référendum ont été considérés comme définitifs. Pour lui, "Le 20 mai constitue un des derniers sursauts du vieux Québec", en ajoutant immédiatement, "qu'il faut respecter".

De fait, si M. Lévesque a quitté ses partisans en lançant un "à la prochaine" à la cantonnade, il s'est incliné sans aigreur devant la volonté populaire, "même si la victoire des forces du NON fait mal plus profondément que n'importe quelle défaite électorale".

Le dernier sursaut

"Il est clair, a souligné le premier ministre du Québec, que la balle vient d'être renvoyée dans le camp fédéraliste" et il reconnaît de bonne grâce que "le peuple québécois vient de donner encore une autre chance" au fédéralisme canadien. Néanmoins, il a précisé: "Il faut mettre en garde les vainqueurs fédéralistes contre toute tentative de venir nous manger la laine sur le dos. Le gouvernement va tâcher d'être vigilant comme jamais pour qu'au moins les droits actuels soient respectés".

Le chef du Parti Libéral du Québec, M. Claude Ryan, a déclaré que les Québécois ont choisi "Un Québec qui continuera de se développer dans un fédéralisme renouvelé", qui, faut-il le rappeler reste encore à négocier.

Quant au premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, il est "soulagé que les Québécois aient mis fin à leur doute", ne pouvant toutefois véritablement se réjouir pleinement du résultat parce qu'il reste "les meurtrissures de l'âme à guérir".

Les commerçants du boulevard Provencher bougent

Pour les commerçants du boulevarde Provencher à Saint-Boniface et des ses environs, le 29 mai prochain va constituer une date importante. C'est en effet durant cette soirée que sera officiellement mis sur pied une association des commerçants de Saint-Boniface pour travailler au développement du boulevard et des environs.

Une réunion préliminaire s'est tenue la semaine dernière, durant laquelle plusieurs commerçants ont décidé de faire circuler une pétition invitant les hommes d'affaires à se joindre à l'association qui verra à la promotion du boulevard Provencher en le transformant en une sorte de "Market Square" ou de "Osborne Village" à caractère francophone. Les quatre personnes qui font actuellement circuler la pétition sont Mariette Dayer, Doreen Rivard, Mike Meckling et Maurice Sabourin. Le but de la pétition étant bien évidemment d'encourager le travail en groupe.

Roy Légumex à Saint-Jean-Baptiste

Une entreprise qui est restée bien francophone

Quand en 1948 Alfred Roy de Saint-Jean-Baptiste met sur pied une petite entreprise qui achète aux fermiers des pois jaunes secs pour les nettoyer et les revendre, il ne se doute sûrement pas de l'importance que va prendre son commerce au fil des ans. Une entreprise dont la langue de travail est restée le français.

par Bernard BOCQUEL

Ce n'est pas l'église qui accroche la vue des automobilistes qui empruntent la route 75 quand ils passent près de Saint-Jean-Baptiste, mais bien la nouvelle usine Roy Légumex peinte en jaune qui a été ouverte officiellement le 10 août 1979. Une superstructure qui constraste avec l'ancienne usine, la première, celle construite en 1956 pour pouvoir mieux nettoyer les pois et autres lentilles achetés aux paysans des environs.

La nouvelle réalisation est l'Oeuvre de Richard Sabourin, qui cumule les fonctions de président et de gérant de Roy Légumex, et de Florent Beaudette, le vice-président. Richard Sabourin, le beau-fils de Alfred Roy a pris l'affaire en charge en 1971, à un moment où M. Roy voulait se retirer du monde des affaires.

À cette époque, Richard Sabourin est employé du gouvernement provincial au ministère de l'agriculture dans le domaine de la recherche, là où l'on se retrouve habituellement quand on vient juste de finir une maîtrise en économie agricole. Il décide de relever le défi.

Éléments d'incertitude

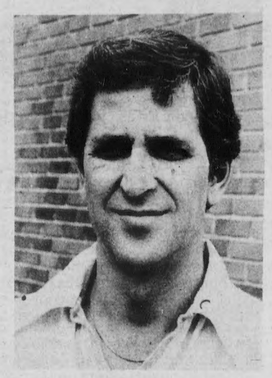
Le plus gros employeur de Saint-Jean-Baptiste explique que son métier "n'est pas toujours facile". Pourquoi? Parce que la concurrence est assez forte (rien qu'au Manitoba, on recense une dizaine d'entreprises du même genre) et parce qu'il existe beaucoup d'éléments d'incertitude, notamment lorsqu'il s'agit de conclure des ventes plusieurs mois à l'avance.

Sans oublier évidemment les caprices de la nature. Ainsi Richard Sabourin, comme les quelques 350 fermiers avec lesquels il a passé un contrat, souhaite ardemment qu'il pleuve. Et sans doute tout spécialement sur les 25,000 acres de terre où doivent pousser les produits que Roy Légumex veut acheter.

Bien entendu, si la nature doit collaborer dans une juste proportion, les affaires ne se font pas toutes seules. Un bon programme d'achat des pois jaunes secs, des lentilles et des fèves chez les fermiers, comme un bon programme de vente des produits constituent la clé du succès. Dans ce sens, Richard Sabourin souligne la nécessité de développer de nouveaux marchés.

Au passage, Roy Légumex incorporé en 1978 exporte les deux tiers de sa production annuelle (entre 20,000 et 30,000 tonnes) à l'étranger, dans la plupart des pays à l'exception notable de l'Union soviétique et de la Chine.

Même si Roy Légumex ne représente pas une très grosse entreprise -elle emploie une dizaine de personnes à temps plein-, elle occupe un créneau important dans les pois jaunes secs. En effet, les trois quarts de la production de Roy Légumex est constituée par les pois jaunes secs, ce qui lui permet d'occuper la première place au Canada dans ce domaine.



M. Richard Sabourin, président et gérant de Roy Légumex.

Le chiffre d'affaires de Roy Légumex s'élève à $5 millions. Précisons aussi que Richard Roy assure la gérance de "Alfred Roy Trading Compagnie Ltd", incorporée en 1961, qui a un chiffre d'affaires de $3 millions. Dù côté de Roy Légumex, une expansion est prévue pour l'année prochaine.

Il s'agit essentiellement d'augmenter la capacité de stockage de l'entreprise. Pour cet été. le gérant a décidé d'installer des machines plus modernes pour assurer un traitement plus efficace des légumineux. Roy Légumex a l'air de bien marcher.

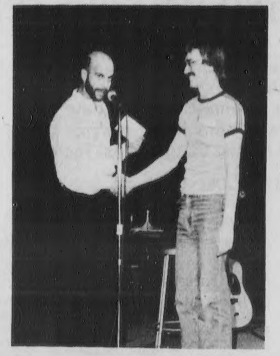


Le chiffre d'affaires de Roy Légumex s'élève à $5 millions.

Festival Théâtre-Jeunesse 1980

Quelques 150 jeunes ont participé durant trois jours en fin de semaine dernière à la 10e édition du Festival théâtre jeunesse organisé par le Cercle Molière. Les étudiants venaient des écoles de Saint-Pierre-Jolys, Saint-Norbert, Churchill High, Sainte-Agathe, le Collège de Saint-Boniface, Sainte-Anne-des-Chênes, Saint-Malo, le Collège Mathieu de Gravelbourg et Saint-Paul en Alberta.

C'est d'ailleurs la troupe du Théâtre de Chez-nous de Saint-Paul qui a obtenu pour une deuxième année consécutive le prix de la meilleure production dans la catégorie 10e/11e/12e. Les prix ont été décernés par Janine Tougas, Régis Gosselin et Michel Breton. Durant les trois jours quatorze pièces ont été présentées, dont trois hors-concours.



Sur la photo, on reconnaît Michel Breton (à gauche) qui remet son prix à un représentant de Saint-Paul.



Les élèves de l'école d'immersion de Churchill High ont présenté "Ondine".



Au début de la soirée gala, les étudiants de Sainte-Anne-des-Chênes ont chanté une petite chanson de leur composition.

Les gagnants dans la catégorie 7-8-9:

Meilleur comédien de soutien: **Marcel Lemoine,** Mardoc (garçon). "Quelle journée". (École de Sainte-Agathe). Meilleure comédienne dans un rôle de soutien: **Danielle Turenne,** Crac, "Ti-Jean" (École Noël-Ritchot. Meilleur comédien dans un rôle principal: **René Saurette,** Marius (père de famille), "Quelle journée!" (École de Sainte-Agathe). Meilleure comédienne dans un rôle principal: **Charmaine Lacasse,** Aline Taillefer, "Toute une excursion" (Institut collégial de Saint-Pierre).

Meilleur texte inédit: **Brigitte Vermette et Lynne Girouard,** "Quelle journée!" (École de Sainte-Agathe). Meilleure production: "Toute une excursion" (Institut collégial de Saint-Pierre) Prix spécial pour "Effets visuels": "Le Roman de Renard" (Churchill High School) Mention honorable pour meilleur comédien dans un rôle principal: **Marc Marion,** Louis père, "Drame familial" (Saint-Malo Intermédiaire)



Les jeunes qui ont participé au Festival théâtre jeunesse ont aussi eu la chance de faire des exercises rythmiques.



Dans la catégorie 10e/11e/12e, le meilleur comédien de soutien a été Jacques Vrignon. Un des juges, Régis Gosselin, (à droite) lui a remis un prix.

Dans la catégorie 10-11-12:

Meilleur comédien de soutien: **Jacques Vrignon,** Topaze, extrait de "Topaze" (Le Collège secondaire de Saint-Boniface). Meilleure comédienne de soutien: **Karen Ragoonaden,** Suzy Courtois, extrait de "Topaze" (Le Collège secondaire de Saint-Boniface). Meilleur comédien dans un rôle principal: **Jules Rocque,** Casimir, "Des mémoires... C'est tout ce qui reste" (Le Théâtre de Chez-nous, Saint-Paul, Alberta). Meilleure comédienne dans un rôle principal: **Christine Gosselin,** Tarèse, "La Dic-dic-diction" (Institut collégial de Saint-Pierre). Meilleur texte inédit: Adaptation d'une histoire de P.G. Wodehouse, "La Dic-dic-diction" (Institut collégial de Saint-Pierre)

Meilleure production: "Des mémoires... C'est tout ce qui reste", (Le Théâtre de Chez-Nous, Saint-Paul, Alberta). Prix spécial pour "Effets spéciaux": "Qu'est-ce qu'on va faire de Maman"? (Collège Mathieu, Gravelbourg, Saskatchewan) Prix spécial pour "Effets Visuels": "Ondine" (Churchill High School). Prix spécial pour "Le thème le plus actuel": "Les Séductrices" (Ecole de Sainte-Anne-des-Chênes). Prix Michel Breton: "Des mémoires... C'est tout ce qui reste", (Le Théâtre de Chez-Nous, Saint-Paul, Alberta). Mention honorable pour meilleure comédienne de soutien: **Nicole Marion,** Vieille, "La Dic-dic-diction" (Institut collégial de Saint-Pierre). Mention honorable pour meilleur comédien dans un rôle principal: **Guy LeMadec,** Régis Castel-Bénac, extrait de "Topaze" (Le Collège secondaire de Saint-Boniface).

Le livre canadien peut rejoindre nos aspirations

Le 7 mai, à la Bibliothèque publique de Saint-Boniface, M. Jacques Gouin prononçait une causerie dans le cadre du Festival national du livre.

par Lucile FREYNET

Puisque l'objectif du Festival, événement annuel, est de faire mieux connaître le livre canadien, M. Gouin entretint l'auditoire de son oeuvre et de la genèse de sa vocation d'historien et de littérateur.

Au début de sa causerie M. Gouin retraça sa carrière. Né en 1919, il fut dès son jeune âge hanté par le désir d'écrire. Cette soif l'obséda pendant toutes ses années de formation, alors même que sa famille désirait le voir s'orienter vers les sciences. Finalements, son penchant pour les lettres l'emporta et il abandonna les sciences pour s'adonner à ses études universitaires plus conformes à ses goûts.

Puis vint la guerre. M. Gouin se porta volontaire de sorte qu'il passa les années 1942 à 1945 en Europe. Sa participation à la guerre eut une influence marquante sur son oeuvre. Son intérêt pour les forces armées canadiennes s'est manifesté par la publication de plusieurs livres et brochures qu'il a soit écrits, soit traduits. L'ouvrage, se rapportant à sa carrière militaire, qui est probablement le mieux connu est "Lettres de guerre d'un québécois 1942-1945". En dépit de son titre, l'ouvrage peut intéresser le grand public. Il est certain qu'en le lisant les Franco-Manitobains qui ont fait la guerre se sentiront solidaires de M. Gouin.

De retour au pays M. Gouin obtint un poste de traducteur au gouvernement fédéral et c'est ainsi qu'il fit carrière dans la traduction. Comme traducteur, il fut affecté à divers endroits dont Ottawa, New York et même Winnipeg. De fait en 1974 M. Gouin passait quatre mois dans notre ville pour y établir le Bureau des traductions du Secrétariat d'état. Peu après il prenait sa retraite.

Pendant ses années dans la fonction publique M. Gouin ne cessait de cultiver ses deux passions, l'écriture et l'histoire. Ainsi il participa activement à plusieurs sociétés historiques et sous son incitation quelques bulletins historiques virent le jour. Aussi son attachement à l'histoire ne s'est jamais démenti, si bien que deux autres de ses ouvrages historiques paraîtront bientôt.

Bien que M. Gouin était censé parler surtout de sa contribution aux lettres canadiennes il fut appelé pendant la période de questions à se prononcer sur divers propos. En matière linguistique il plaide pour une belle langue, pour un français soigné. Par exemple, il dit préférer la langue de François Maurice à celle de Michel Tremblay; le joual et le mauvais français le rebutent.

M. Gouin sut retenir l'intérêt de l'auditoire par son humour et par la chaleur avec laquelle il causa du passé. Il suscita le souvenir de Louvigny de Montigny, écrivain célèbre. Celui-ci, selon le conférencier, était un grand seigneur et il y avait un contraste saisissant entre sa personnalité et celle de son frère Gaston, qui était également un auteur talentueux.

Le moment le plus émouvant de la causerie fut l'évocation que M. Gouin fit de deux Franco-Manitobains, qui avaient été ses confrères professionnels, Louis-Philippe Gagnon et Denys Goulet. Il affirma que ces deux hommes étaient les plus cultivés qu'il ait connus. Deux hommes fort différents, cependant, le premier un homme du monde, à l'aise dans les salons, l'autre renfermé sur lui-même, peu expansif mais possédant lui aussi une culture d'une richesse exceptionnelle. M. Gouin cru bon de rappeler que ce dernier était descendant d'Elzéar Goulet qui s'était illustré lors du soulèvement des Métis en 1870.

On constate donc que le livre canadien et l'édition canadienne peuvent rejoindre nos aspirations et être pour nous une source de fierté et d'enrichissement. La causerie de M. Gouin l'a fort bien démontré.

Erratum

Dans l'article sur Nellie McClung du 15 mai, on lisait que celle-ci "croyait que les femmes sont supérieures aux hommes aux points de vue normal et éthique". Pour rendre justice à cette opinion il fallait lire: aux points de vue **moral** et éthique.

Le fiasco du programme de bilinguisme

L'enseignement doit être réformé

Grâce à des traditions bien ancrées, nos politiciens éprouvent tous le besoin d'évaluer les choses en dollars. À l'instar des prestigitateurs ils peuvent vous sortir de leur répertoire les données numériques les plus éblouissantes.

par André de Leyssac

Ils vous diront, par exemple, que la Commission Royale sur le Bilinguisme et le Biculturalisme (en abrégé: B & B) a commencé à fonctionner en 1964 en coûtant exactement $1,750,528 - une bagatelle! Cela n'est rien si l'on considère que la Commision B & B allait être supplantée en 1970 par la Commission des Langues Officielles, qui nous coûte plus de trois millions de dollars par an.

Mais ce qui fit écarquiller les yeux des contribuables de l'Ouest, ce fut évidemment la mise en oeuvre en 1970 d'un nouveau programme de bilinguisme dont les dépenses allaient battre tous les records établis précédement, si l'on en juge par cette rubrique: Programme de Développement du Bilinguisme: $53,352,080.

Et pourtant, ce n'était encore qu'un début. On se rendait vaguement compte à cette époque que ces dépenses extraordinaires avaient tout simplement pour but de doter la fonction publique d'un personnel bilingue, mais on se demandait où tout cela allait mener. Il semblait que les fonctionnaires monolingues devaient être les victimes toutes désignées de la politique fédérale. Ainsi critiques et commentaires allaient bon train.

L'exemple le plus dramatique qu'il me fut donné d'entendre vint d'un directeur de département de français d'origine germanique (son origine mérite d'être mentionnée en passant, car la plupart des universités de l'Ouest n'emploient pratiquement pas de professeurs de français ... dont la langue maternelle est le français!) Il me raconta avec force détails que son vieil ami avait été un fonctionnaire zélé jusqu'au jour où on vint lui proposer d'apprendre le français: il en fut si bouleversé qu'il en tomba malade et mourut l'année suivante.

L'auteur de l'article, M. André de Leyssac, est professeur de littérature, spécialisé dans le 17e siècle et a enseigné dans des universités en Alberta et au Manitoba.

Canada Post Postes Canada

It is a pleasure for us to serve you in the official language of your choice.

Il nous fait plaisir de vous servir dans la langue officielle de votre choix.

Le programme de développement du bilinguisme dans l'Ouest est un échec retentissant.

Un quart de billion

Des faits de ce genre - et ils sont nombreux - n'empêchèrent nullement le gouvernement de poursuivre son Programme de Développement du Bilinguisme. De nos jours, ce soi-disant "développement" se monte à environ un quart de billion de dollars par an.

Pour peu qu'on se mette à examiner les bilans gouvernementaux d'assez près, on est stupéfié de constater qu'entre 1971 et 1978 une seule série de programmes a été jusqu'à coûter plus de 869 millions de dollars, plus qu'il ne fallait pour combler le déficit fédéral d'une année entière, comme en 1968 par exemple ($794,774,669) ou en 1969 ($576,112,843). Les résultats obtenus jusqu'à présent par cet énorme brassage de fonds sont tout aussi ahurissants: dans les lieux publics de l'Ouest canadien, on peut toujours chercher le curieux individu qui porterait sur le revers de son veston cette étrange dénomination: "Fonctionnaire bilingue"!

Il est trop aisé de constater de nos jours que le développement du bilinguisme dans l'Ouest a été un échec retentissant. On ne saurait trop s'en étonner si l'on songe aux prétendues réformes de l'enseignement qui ont été faites à l'insu du grand public. C'est justement à partir de 1964 - l'année d'entrée en fonction de la Commission B & B - que le français commença à être éliminé graduellement des universitées canadiennes d'expression anglaise.

Il fallut à peine cinq ans pour apporter cette "amélioration" aux programmes, pour que chaque sénat prenne la décision d'exclure le français des conditions d'admission à l'Université. En 1970, l'opération était terminée. Le terrain avait été soigneusement préparé pour permettre au gouvernement fédéral de s'engager dans son vaste programme de "développement" du bilinguisme!

Multiplier par 20%

Dans chaque province de l'Ouest, l'effet produit par ces décisions fut des plus désastreux. Par exemple, dans une université - type de 10,000 étudiants, le nombre d'inscriptions aux cours de français tomba de façon catastrophique, pour passer de 1200 à 95, ce qui donne aujourd'hui la proportion d'un pour cent.

Comme le français n'était plus requis à l'Université, on vit les inscriptions aux cours de français de la douzième année scolaire péricliter de la même façon. Sur 1400 élèves, le nombre d'inscriptions en français de 12e année passa de 7500 à 200. D'après les statistiques, il suffit de multiplier ces derniers chiffres par 20% pour avoir un aperçu du nombre d'inscriptions en 1ère année universitaire.

Même si les chiffres sont plus éloquents que les discours, il faut, encore se faire une idée de l'état d'esprit qui règne dans les milieux enseignants. J'ai pu m'en rendre compte récemment lors d'une réunion de professeurs. L'invité d'honneur avait à peine proféré quelques mots que l'auditoire l'interrompit par une volée de mains levées: "Sorry, we don't understand French, can you speak English"?

Dans une université de 13000 étudiants dont 5 sont inscrits à plein temps à des cours de français, *le chairman* du département explique la situation en ces termes: "Au dix-neuvième siècle et jusqu'à la deuxième guerre mondiale, les Français ont eu l'impertinence d'imposer le français comme langue diplomatique. Les habitants de cette province ne veulent plus que cela se reproduise".

Soumettre le problème

S'il en va ainsi de l'éducation, on peut se permettre de douter de la sagesse fédérale sur ce point. Serait-il *au-delà de la raison* de questionner si les montants exhorbitants destinés au Programme de Développement du Bilinguisme, avec ses conséquences éducatrices, furent attribués sans tenir compte du problème de l'enseignement au Canada, sans évaluer non plus les effets désastreux produits par certaines mesures peu connues du public, comme l'élimination du français à l'Université ou au niveau secondaire - ou faut-il assumer que les responsables du Programme n'étaient pas au courant de ces faits?

Il m'arriva de soumettre ce problème à un ancien collègue devenu membre d'Assemblée Législative, et bien connu dans les milieux politiques des Prairies comme étant le seul à représenter le parti d'Ottawa dans l'Ouest. Il me promit de faire tout ce qu'il pourrait à ce sujet. Entre-temps, il se vit confier un portefeuille de ministre fédéral, qui ne lui était pas trop familier, et je n'entendis plus parler de lui.



Au lieu d'envisager des mesures coûteuses pour "bilinguiser", on devrait envisager une réforme de l'enseignement.

Hors de juridiction

À Ottawa, quelques grands manitous reçurent également mes missives, mais n'eurent pas le temps d'y répondre. Le Commissaire des langues officielles fut le seul à donner signe de vie. Il repondit bien à mon courrier, mais s'excusa de ne pouvoir y donner suite. Cette affaire sortait de sa juridiction!

Peut-être serait-il temps d'examiner la crise de l'éducation qui semble avoir été ignorée par Ottawa. Il y a quelques années, alors que j'étais président d'une association culturelle à Calgary, j'avais soumis au gouvernement une modeste recommandation visant à la formation de fonctionnaires bilingues. Je suggérais, entre autres, que *dans un pays bilingue, les candidats aux postes administratifs de la fonction publique et aux rangs d'officier des forces armées devaient passer leurs examens d'entrée à l'Université dans l'une des deux langues du Canada ne correspondant pas à la langue maternelle des postulants.*

Au lieu d'envisager des mesures coûteuses susceptibles de se chiffrer en billions de dollars (était-ce déjà une prémonition?), je conclu-ais qu'une réforme de l'enseignement s'imposait, si l'on ne voulait interdire l'accès des emplois non subalternes de la fonction publique aux étudiants ne possédant pas les qualifications requises. Le problème qui existait hier se pose aujourd'hui avec d'autant plus d'acuité que l'enseignement du français-- et des autres disciplines-- est tombé à un niveau plus bas qu'il ne l'était il y a un quart de siècle.

Mais, pour critique que soit la situation, celle-ci peut encore être rectifiée si l'on veut se fixer des buts précis. Il est urgent en premier lieu de rétablir le français dans les écoles secondaires et dans les universités de l'Ouest, tout en procédant à un remaniement profond des départements de français, qui souffrent de marasme, d'incompétence et de préjugés.

Une haute mission

Après les tristes expériences que nous avons vécues au cours des dernières années, il devient de plus en plus évident que l'enseignement se pose comme une question d'intérêt national. A longue échéance, l'instauration d'un système d'éducation nationale parviendrait enfin à syncroniser l'enseignement et à le rendre digne de sa haute mission à remplir.

Cela permettrait également d'éviter des fiascos gigantesques comme le projet d'instillation d'un modicum de bilinguisme dans la fonction publique, au prix astronomique que nous payons aujourd'hui. Comme le dirait Confucius, ce n'est pas avec des *fonds*, mais avec des *idées*, qu'on entreprend des réformes.

horaire de cbwft



SAMEDI

24 mai

8:30 PASSE-PARTOUT
Émission du ministère de l'Éducation du Québec.
9:00 LE CAPITAINE CAVERNE
Dessins animés.
9:30 LES CHEVAUX DU SOLEIL
Davis. L'Eveil
10:00 LES HÉROS DU SAMEDI
La crosse, Pee-Wee. A la polyvalente Daniel Johnson.
11:00 ALBATOR
Science-fiction
11:30 TÉLÉJEANS
Magazine jeunesse. Chronique explorateur:

12:00 LA SEMAINE PARLEMENTAIRE À OTTAWA
Animateur: Jean-Marc Poliquin
13:00 REGARDS SUR LE MONDE
Eternelle Varsovie. Symbole vivant de la continuité de la Pologne, Varsovie est un rappel d'une monstrueuse guerre ainsi que de la force de caractère de ses habitants.
13:15 BASEBALL DU SAMEDI
Réal.: André Latour.
16:00 BAGATELLE
Dessins animés
17:00 FEMME D'AUJOURD'HUI
Reprise

18:00 NOIR SUR BLANC
Magazine d'information. Anim.: Denise Bombardier
19:00 LA SOIRÉE DU HOCKEY
Reporters: René Lecavalier, Gilles Tremblay, Richard Garneau et Lionel Duval

21:30 LES TEMPS DIFFICILES
Début. Feuilleton britannique d'après Charles Dickens.
(1er de 4). La fille d'un clown est confiée à Gradgring, un député directeur d'une école pour enfants pauvres. Les principes de cet homme sont basés sur le travail et la réalité. Aucune place pour l'amusement et le sentiment. C'est ainsi qu'il suggérera à sa propre fille d'épouser son ami Bounderby, un banquier riche, industrieux et sérieux.



22:30 LE TÉLÉJOURNAL
Lecture: Jean Ducharme
22:50 NOUVELLES DU SPORT
23:05 CINÉMA
La Petite Maison de thé. (Tea House of the August Moon). Comédie réalisée par Daniel Mann, avec Marlon Brando et Glenn Ford. À la fin de la guerre avec le Japon, un officier américain est chargé d'imposer un mode de vie occidental aux perdants. Mais il se fait prendre à son propre jeu et c'est lui qui revêt le kimono (USA 56).
01:15 CINÉ-NUIT
Willie Boy (Tell Them Willie Boy Is Here). Western réalisé par Abraham Polonsky, avec Robert Redford, Robert Blake, Susan Clark et Katharine Ross. En 1909, dans une réserve de Californie, un Indien surnommé Willie Boy tue le père de la femme qu'il aime et s'enfuit avec elle. Sans trop d'enthousiasme, l'assistant-shérif entame une poursuite avec quelques hommes (USA 69).

DIMANCHE

25 MAI

9:00 YOGI ET CIE
Dessins animés. Le Génie gêneur **(dernière)**
9:30 MON AMI GUIGNOL
9:45 LES PÉLERINS
10:00 LE JOUR DU SEIGNEUR
Célébration de la messe par Monseigneur Edouard Kurdy à la paroisse Notre-Dame-de-Nareg à Montréal.
11:00 UNE HISTOIRE DE LA MÉDECINE
La Médecine devant l'épidémie - strarégie contre l'inconnu.
12:00 LA SEMAINE VERTE
13:00 L'UNIVERS DES SPORTS
Le Championnat de gymnastique du Canada, disputé au C.R.E.-P.T.S. d'Alma, au Lac Saint-Jean. Anim.: Pierre Dufault.
14:30 D'HIER À DEMAIN
Il sera une fois... l'Aquitaine. Histoire de l'aménagement de l'Aquitaine.
15:30 AUX FRONTIÈRES DU CONNU
L'Architecture (2e de 5). Le Style roman.
16:00 PROPOS ET CONFIDENCES
Inv.: Thérèse Casgrain **(2 e de 4)**



16:30 L'ENVERS DU JEU
Début. La Cachette. Film réalisé par Michel Moreau. Qui n'a pas joué avec un bébé de 6 mois au ''coucou''?
17:00 SECOND REGARD
Informations religieuses nationales et internationales. Anim.: Myra Cree.
18:00 HERBDO-DIMANCHE
Magazine d'information. Anim.: Jean Ducharme.
19:00 CHEZ DENISE
Térèse qui vient de rompre avec son ami fait une confidence à Jean-Paul qui la répète à tout le monde. Réal.: Pierre Gauvreau **(Reprise).**
19:30 LES BEAUX DIMANCHES PROPULSION CTF. Semi-finales. Émission enregistrée par la chaine française TF1 à la Maison des arts et de la culture de Créteil, en banlieue de Paris.
21:30 LES BEAUX DIMANCHES
Maurice Proulx: le cinéaste d'une Québec oublié (1ère partie).

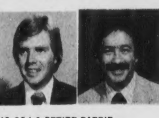


23:00 TÉLÉJOURNAL
23:20 SPORT-DIMANCHES
23:05 CINÉ-MAGAZINE
Magazine d'information cinématographique, chroniques,
23:35 BEAUX-ARTS
Robert Raushenberg. Cet artiste du pop art commerce à participer à des spectacles de «happening » au début des années '60 et fut un des précurseurs du pop art.

LUNDI

26 MAI

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES ORALIENS
9:30 ANIMAGERIE
9:45 UNE FENÊTRE DANS MA TÊTE
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
11:30 WICKIE
12:00 UN ANIMAL DES ANIMAUX
12:30 LE TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Raymond Archambault.
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réal.: Fernand Ippersiel.
14:30 D'AMOUR ET D'EAU FRAÎCHE
De Winnipeg. Les Avocats et les juges. La loi dit que les gens doivent prendre leur retraite à l'âge de 65 ans; pourtant les juges peuvent pratiquer jusqu'à l'âge de 75 ans. Comment préparent-ils leur retraite? Inv.: juge Alfred Monnin, ses fils Marc et Michel avocats; juge Louis Denis et son fils Pierre, avocat; le juge Wilson et Mme Laurette Cénérini, avocate. Anim.: Frédéric Nicoloff. Rech. int. et texte: Pierrette Lachance. Réal.: François Savoie.
15:30 DANSE SUR UN ARC-EN-CIEL
16:00 BOBINO
16:30 AU COIN DE MA RUE
Les Africains.
17:00 LA FEMME BIONIQUE
Science-fiction, avec Lindsay Wagner, Richard Anderson, Helen Hung et Jim Hager.
18:00 CE SOIR



19:00 LA PETITE PATRIE
19:30 LA FINE CUISINE D'HENRI BERNARD
Au menu: filets de sole frits, sauce ravigote et la tarte aux fruits Lintzer.
20:00 TERRE HUMAINE
Téléroman de Mia Riddez-Morisset. Avec Jean Duceppe, Marjolaine Hébert et Guy Provost. Réal.: René Verne et Geneviève Houle.
20:30 TÉLÉ-SECTION
Jackson ou le Mnémocide. Policier réalisé par J.L. Colmand, avec Roger Dutoit, Jacqueline Bir, Paul Mullet et Claude Vignot. Un industriel a installé un système d'ordinateurs complexe et efficace dont il a fait le centre vital des opérations de sa compagnie. Un homme confisque les bobines contenant les archives de tout un département et réclame une forte somme d'argent dans un court délai (Belge 79)
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
23:00 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL ET SPORTS
23:20 CÉSAR BIROTTEAU.
D'après l'oeuvre d'Honoré de Balzac. Avec Anouk Ferjac, Martin Trévières. Dorothée Jemma, Sylvian Moreau, René Berthier et Philippe Mercier **(3e de 6).**
0:20 C'ÉTAIT HIER

MARDI

27 MAI

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
Brigitte a des tours de taille.
9:30 ANIMAGERIE
La Tourte **(2e de 5).**
9:45 VIRGINIE
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
Anim.: Lun Durand et Louise Dupéré. Cuisine: soupe de poisson et crêpes de fruits de mer.
11:30 LES ENFANTS DU 47 A
12:00 PAPA, CHER PAPA
12:30 LES COQUELUCHES
Dur. mus.: Fred Farrugia. Réal.: Lucien Letourneau.
13:30 LE TÉLÉJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réal.: Georges Francon.
14:30 CINÉMA
Ciné-follies. Comédie réalisée par Philippe Collin, avec Jacqueline Francell, Maurice Chevalier, Raimu et Cécil Sorel. Extraits de comédies et de comédies musicales françaises de années '30 (Fr 77).
16:00 BOBINO
16:30 DÉCLIC
Les Pointes.
17:00 LES PIERRAFEU
17:30 LA VIE SECRÈTE DES ANIMAUX
Cieux verts de Bornéo. La forêt haute de plus de 60 mètres de Bornéo, cache une faune animale et végétale très diversifiée. Cet endroit est à juste titre important pour ses nombreux animaux: lézards, écureuils, serpents pour n'en nommer que quelques-uns.
18:00 CE SOIR
19:00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
Une équipe insolite. Scott et Steve dont le père a déjà été champion de courses en traîneau, espèrent suivre ses traces avec une équipe pour le moins inhabituelle.
20:00 RACE DE MONDE
Téléroman de Victor-Lévy Beaulieu
20:30 JAMAIS DEUX SANS TOI
Téléroman de Guy Fournier. Avec Angèle Coutu et Jean Besré
21:00 À COMMUNIQUER
22:00 LE SON DES FRANÇAIS D'AMÉRIQUE
Le Dernier Boutte.
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
23:10 NOUVELLES DU SPORT
23:20 RENCONTRES
Inv.: Pierre Charette. Exfelquiste, qui après 10 ans d'exil à Cuba est revenu se mettre à la disposition de la justice. Il nous fait part de sa réflexion et de son mûrissement témoignés dans un livre publié récemment. Réal.: Alain Grothé
23:50 CINÉMA
Le Capitan. Aventures réalisées par André Hunebelle, avec Jean Marais, Elsa Martinelli, Bourvil, Pierrette Bruno et Guy Delorme. Un valeureux chevalier est délégué par ses pairs auprès d'un premier ministre pour se plaindre des brigands qui terrorisent le pays. Il est lui-même attaqué par des bandits. Il essaiera de démasquer les voleurs et en récompense pourra épouser la fille d'un noble (Fr. -Ital 60)

MERCREDI

28 MAI

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
9:15 L'EVANGILE EN PAPIER
Le Bon Samaritain.
9:30 ANIMAGERIE
La Tourte **(3e de 5)**
9:45 TAM TAM
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
Anim.: Monique et Michèle Mercure. Bricolage: la lumière. Monique et Michèle fabriquent des lampes, chandelles et des abat-jour romantiques.
11:30 MADAME ET SON FANTÔME
Quelle pagaïe
12:00 ACTION-SANTÉ
La Future mère.
12:30 LES COQUELUCHES
Dir. mus.: François Cousineau. Réal.: Michel Gélinas.
13:30 LE TÉLÉJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJORD'HUI
Réal.: Franck Duval.
14:30 LE TEMPS DE VIVRE
16:00 BOBINO
16:30 PLACE DU FONDATEUR
17:00 COSMOS 1999
18:00 CE SOIR
19:00 QUELLE FAMILLE!
Téléroman écrit et interprété par Janette Bertrand et Jean Lajeunesse, avec Ghislaine Paradis, Robert Toupin.
19:30 BASEBALL '80
Au Fenway Park de Boston, les Blue Jays de Toronto rencontrent les Red Sox.
EN CAS DE PLUIE:
20:30 CINÉ-SOLEIL
Désiré Lafarge suit le mouvement. Policier réalisé par Guy-André Lefranc. Avec Raymond Baillet, Julia Dancourt et Léandre. Gérard, le gendre de Désiré Lafarge, est tombé aux mains d'une curieuse secte qui n'a pas froid aux yeux. La guerre des secrets aura-t-elle lieu? (Fr. 78).
OU
Bons baisers de Russie.
22:00 JAZZ DE MONTREUX
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
23:00 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL ET SPORTS
23:20 REFLETS D'UN PAYS De Jonquière.
0:55 CINEMA
Le Caporal Epinglé. Film de guerre réalisé par Jean Renoir, avec Jean-Pierre Cassel, Claude Brasseur, Claude Rich et Mario David. Emprisonné dans un camp de concentration, un caporal de l'armée française tente par tous les moyens de s'évader. Pour lui, rien ne vaut la liberté alors que ses copains ont réussi tant bien que mal à se créer un mode de vie à l'intérieur de la prison (Fr 61).

JEUDI

29 MAI

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES ORALIEN
Couac écrivain
9:30 ANIMAGERIE
La Tourte **(4e de 5).**
9:45 OUFS
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
Anim.: Francine Grimaldi. Inv.: Tex Lecor, artiste. Tex Lecor nous parle de l'époque des beatniks, de sa vie de famille et de son passe-temps: l'aviation.
11:30 LA MAISON DE PERSONNE
12:00 LES RICHESSES DE LA MER
Mimétisme. Le banc de corail est un Eden qui ravit le coeur et l'esprit.
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 LE TÉLÉJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réal.: Louis-Philippe Beaudoin.
14:30 CINÉMA
Conquête à Park Avenue (Madigan). Policier réalisé par Alex March, avec Richard Widmark, John Larsh, Val Avery et Charles Cioffi. Madigan tente d'empêcher un des ses anciens collègues engagé pour tuer un homme fort riche, de commettre son crime. Les vrais coupables y passeront tous (USA 72)
16:00 BOBINO
6:30 POP CITROUILLE
17:00 LES PIERRAFEU
17:30 NANNY
18:00 CE SOIR
19:00 ZOOM SUR LES BÊTES LIBRES
La Rivière aux eaux brunes. Une rivière qui traverse la réserve de Samburu au Nord du Kenya. Nous y surprendrons, aux heures chaudes, crocodiles et hippopotames; puis une foule d'oiseaux tels que tisserins gendarmes, rolliers, calao à bec rouge, soni-manga... nous ferons connaissance avec des petits singes nommés vervets.
19:30 DU TAC AU TAC
20:00 LE TRAVAIL À LA CHAÎNE
Jeu-questionnaire animé par Yoland Guérard et Denis Bergeron. Inv.: Pauline Julien, Paul Berval, André Montmorency et Andrée Boucher. Réal.: Lisette LeRoyer
20:00 LES GRANDS FILMS
Mon Père n'a jamais écouté mes chanson (INever Sang for my Father). Histoire d'un vieil homme autodidacte et dominateur. Son fils, qui lui est très très attaché, veut se remarier et aller vivre en Californie mais ne sait comment lui annoncer la nouvelle, car le vieillard compts sur lui pour tenir maison (USA 69)
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
23:00 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL ET SPORT
23:20 CINÉMA
Angoisses: Un tombeau pour la mariée. (A Coffin for the Bride). Drame réalisé par John Sichel, avec Micheal Jayston, Hellen Mirren et Richard Coleman. Un jeune homme épouse successivement, sous des noms et des apparences différentes, deux riches veuves. Les mariées, coincidence troublante, meurent accidentellement dans leur bain. Un avocat, ami de l'une des victimes, n'accepte pas le verdict du coroner et entreprend une enquête sur le mari (Brit).

VENDREDI

30 MAI

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9:30 ANIMAGERIE
9:45 TOPINO
Début. Dessins animés
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
11:30 GASPARD ET LES FANTÔMES
12:00 LA VIE QUI NOUS ENTOURE
Les Vainqueurs. Documentaire réalisé par P. Bartoli et Y. Collet. Les insectes constituent le groupe vivant le plus important de la terre. Leurs petite taille, leur facilité d'adaptation, leur fécondation différée leur font éviter nombre de prédateurs.
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 LE TÉLÉJOURNAL
13:35 FEMMES D'AUJOURD'HUI
14:30 LES ATELIERS
De Toronto. Réal.: Jean Ménard.
15:30 LES ANIMAUX CHEZ EUX
En famille en pays sauvage. Expédition familiale dans les Territoires du Nord-Ouest Canadien, pays sauvage comme il en existe peu au monde.
16:00 BOBINO
16:30 POPOL
Début. Fantaisies réalisées par Yves Hébert. Co-production Ciné-Mundo et Société Radio-Canada. Avec Paul Buissonneau, Yvon Leroux, Janine Sutto et Guy L'Écuyer. La Confiserie.
17:00 LES JEUX OLYMPIQUES
Documentaires réalisés par Daniel Costelle et René Jean Bouyer. Avec Françoise Guillemot Paul Martin, Gaston Meyer et Eugène Weber. Les Jeux du renouveau **(3e de 6).** Les Jeux terribles.
18:00 CE SOIR
19:00 HEBDO
L'après Référendum animé par Louis Lemieux Réal.: Claude Boux
19:30 GÉNIES EN HERBE:
De Vancouver
20:00 À COEUR BATTANT
Le Maroc: la panne. Hélène et Jean-Pierre décident de se rendre au minibus dans le sud marocain, à la limite du Sahara. Un pont écroulé, un raccourci sur une piste mal connue, et les voilà perdus au milieu du désert, avec une voiture en très mauvais état.
20:30 HORS SÉRIE
La Couronne du diable. Richard.. oui et non. Richard est sacré roi d'Angleterre en grande pompe. Son premier souci est d'accomplir son voeu de partir en Croisade, malgré sa mère et ses doutes religieux. Jean, pour sa part, n'attend que ce moment pour s'imposer en Angleterre.
21:30 CONSOMMATEURS PLUS
22:00 L'ENJEU
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
23:00 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL ET SPORTS
23:20 CINÉMA
C'est arrivé entre midi et trois heures (From Noon till Three). Western réalisé par Frank D. Gilroy, avec Charles Bronson, Jill Ireland, Douglas V. Fowley et Damon Douglas. Ayant fait un rêve prémonitoire bouleversant, un bandit de grand chemin décide de ne pas participer au vol de banque prévu par la bande à laquelle il appartient. A cette fin, il s'attarde chez une veuve (USA 75).
01:10 CINÉ-NUIT
Violence à Jéricho (Rough Night in Jericho). Western réalisé par Arnold Laven, avec Dean Martin, George Peppard et Jean Simmons. Un homme règne en maître sur la ville de Jéricho. Seule, une veuve lui tient tête. Elle engage un ex-shérif pour mettre un terme à ces abus (USA 66).

Les petites nouvelles

Les castors réunis à La Broquerie

Le 10 mai 1980, a eu lieu le Rallye Castors Provincial à La Broquerie qui a réuni quelques 125 jeunes et 35 animateurs (trices). Les unités castors suivantes étaient de la fête: Saint-Boniface, Saint-Norbert, Saint-Vital, Saints Martyrs, Sainte-Anne, Saint-Pierre, Saint-Jean-Baptiste, accueillis, par le groupe castor de La Broquerie.

Comme l'a expliqué un responsable, "Malgré le froid, les jeux à l'extérieur ont été très bien réussis ainsi que la marche en plein air. Après le dîner, chaque unité a présenté une pièce, le spectacle a été des plus réussis"

La journée a été organisée par Etienne Aubry, Emile Sabourin, Rose-Marie Campagne, Georges Kirouac, et Jeannine Kirouac. Il a été proposé que le Rallye Castor Provincial soit continué l'année prochaine dans un autre endroit afin de faire connaître les Castors et le mouvement scout. Sur la photo on reconnait l'unité castors de La Broquerie.



La Page de Bicolo . . .

BONJOUR!

L'été est bien ici! Viens t'amuser avec moi. J'ai toutes sortes de jeux pour toi!

Bicolo



Les PISSENLITS



Tu les connais bien ces petites fleurs jaunes qui nous reviennent chaque année par milliers? Elles décorent nos champs, nos bords de routes et nos parterres! Nous aimons bien les cueillir et faire de **beaux bouquets** pour offrir à ceux qu'on aime. Pourtant elles font le désespoir des grandes personnes!

T'es tu déjà vraiment arrêté à observer les pissenlits? Si tu aimes la botanique, cueille une dizaine de pissenlits et commence ton étude!

Tu sais sans doute que cette fleur est une plante vivace, c'est à dire qu'elle pousse très vite et n'importe où.

Les pissenlits sont-ils tous de la même longueur? Mesure-les. (En science on mesure toujours en métrique).

Ont-ils tous le même nombre de feuilles? Comme sont faites les feuilles? Dessine-les. ***Que devient le pissenlit en hiver?*** Eh bien il passe l'hiver avec nous et subsiste sous la neige. C'est pourquoi il pousse si vite au printemps. Les racines du pissenlit sont très solides et c'est très difficile de les arracher. Nous arrachons souvent le pissenlit mais il se casse au sol, c'est pourquoi il repousse tout de suite.

Le pissenlit est-il utile?

Eh, bien, oui, même s'il est considéré comme une plante nuisible, il peut devenir utile. Les lapins se régalent des pissenlits; c'est une **nourriture** qui ne coûte pas cher. Au mois de mai la fleur du pissenlit fournit aux abeilles le nectar et le pollen nécessaire pour faire le bon **miel** que nous aimons tant.

Nos ancêtres l'utilisaient comme **médecine** pour certaines maladies. Tu peux faire de délicieuses **salades** avec les pissenlits et nos grand-mères s'en servent pour faire du **vin** succulent et peu couteux.

La salade aux pissenlits.

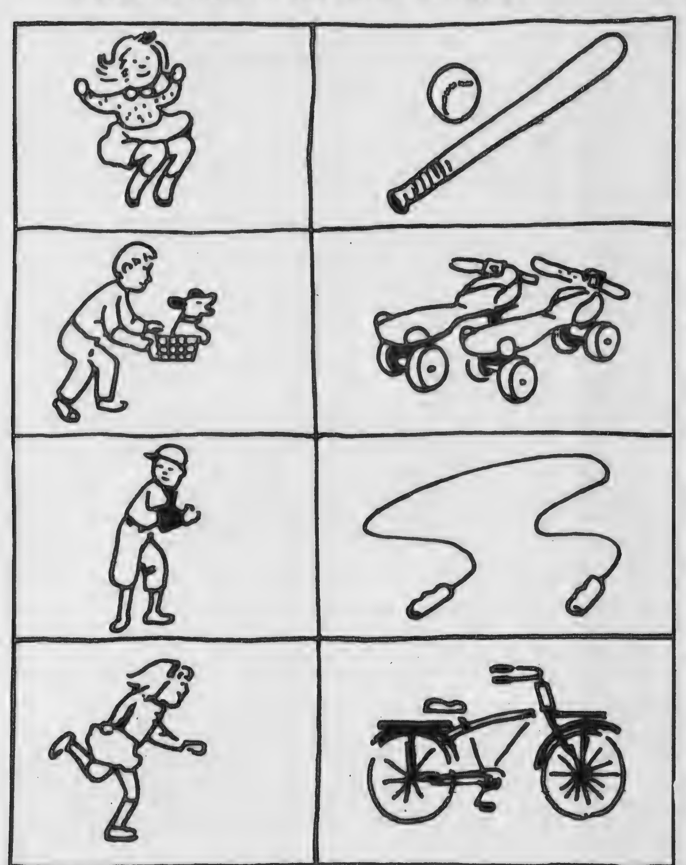
(De Mme Jehane Benoit.)

Ce qu'il faut:

6 tranches de bacon
3 à 4 cuill. à table de vinaigre
1 petit oignon haché fin.
1 gros bol de pissenlits nettoyés (les feuilles et leurs tiges coupées en morceaux)
Sel et poivre, au goût.

Couper les tranches de bacon en deux. Frire le bacon dans un poêlon sur un feu lent.
Aussitôt cuit, faire égoutter sur un papier.
Ajouter au gras du poêlon l'oignon et le vinaigre.
Amener juste à l'ébullition.
Retirer au feu, laisser reposer 1 minute et verser sur les pissenlits.
Saler et poivrer au goût. Ajouter le bacon; bien mélanger et servir sans délai. Délicieux avec du fromage blanc.

Peux-tu relier l'enfant à son jeu?



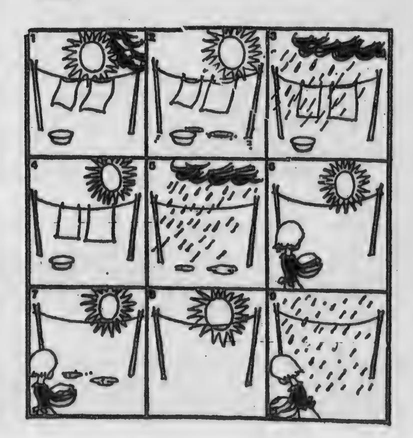


Encercle le pissenlit qui est différent.

Membre gagnant
No. 3010
Yvan St-Vincent, 8 ans
C.p. 318
Sainte-Anne, Manitoba.

Une histoire de corde à linge

Les illustrations de cette histoire ont été mélangées. Peux-tu les replacer dans le bon ordre?



Ma cabane dans l'arbre

As-tu déjà bâti une cabane dans un arbre? Elle doit être construite très solidement. Ensuite, tu invites tes amis. C'est bien amusant d'être juché en haut avec les oiseaux!

MOT CROISÉ: Ma Cabane dans l'arbre

Horizontal:

1 Je l'ai construite dans un arbre.
2 Une partie de l'arbre.
3 Matériau de construction.
4 Outil qui coupe.
5 Animaux à plumes
6 Couverture d'une maison
7 Ça ne tombera pas, c'est ....

Vertical:

8 Morceau de bois
9 Outil pour frapper.
10 Grande plante forte avec branches et feuilles.
11 Verdure d'un arbre.
12 Maison d'oiseau.
13 Tige de métal qui sert à assembler des planches.
14 Construire.

Réponse: Mot croisé

1. Cabane	8 Planche
2 Branche	9 Marteau
3 Bois	10 Arbre
4 Scie	11 Feuille
5 Oiseaux	12 Nid
6 Toit	13 Clous
7 Solide	14 Bâtir

J'aime le poisson cru!...J'aime le poisson cru!

Nouveaux Membres

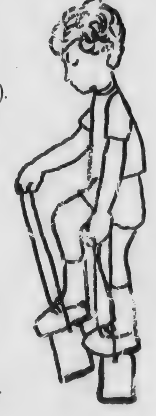
5594	**Patrick Audette**	Saint-Pierre
5595	**Lisa Huberdeau**	Sainte-Agathe
5596	**Normand Théroux**	Notre-Dame-de-Lourdes
5597	**Louise Philippot**	Saint-Claude
5598	**Julie DeRocquigny**	Saint-Vital
5599	**Nicolas Savoy**	Saint-Boniface
5600	**Marc McCarthy**	Saint-Boniface
5601	**Paulette McMarthy**	Saint-Boniface
5602	**Kira Epstein**	Winnipeg
5603	**Lisa Doob**	Winnipeg
5604	**Suzanne Robert**	Winnipeg
5605	**Patricia Richards**	Winnipeg
5606	**Nicole Rosen**	Winnipeg
5607	**Micheline Marchildon**	Saint-Norbert
5608	**Paul Vermette**	Winnipeg
5609	**Gabrielle Tetrault**	Winnipeg
5610	**Rhéal Grenier**	Saint-Léon
5611	**Denise Daignault**	Sainte-Anne
5612	**Jo-Ann Daignault**	Sainte-Anne
5613	**Maxine Ritchot**	Saint-Pierre
5614	**Josette Ritchot**	Saint-Pierre
5615	**Michelle Champagne**	Sainte-Agathe
5616	**Susie Lemoine**	Sainte-Agathe
5617	**Gisele Brémault**	Sainte-Agathe
5618	**Eric Villemure**	Winnipeg
5619	**Claudette Grenier**	Saint-Léon
5620	**Monique Beauchemin**	Ile-des-Chênes
5621	**Annette Bernard**	Saint-Claude
5622	**Diane Carriere**	Saint-Jean Baptiste
5623	**Stéphan Brindle**	La Broquerie
5624	**Janine Philippe**	Saint-Claude
5625	**Bernard Grenier**	Saint-Léon
5626	**Rhéanne Sicotte**	La Broquerie

JOUONS DEHORS

Voici quelques jeux que tu peux faire toi-même pour t'amuser avec tes amis.

LES CHAUSSURES:

Ce qu'il faut: deux boîtes de conserves de la même grosseur, de la ficelle, et un clou et le marteau pour faire des trous dans les boîtes. Pour commencer, perce deux trous de chaque côté des deux boîtes, près du haut. (Tu ferais bien de demander une grande personne pour t'aider). Passe une ficelle dans les trous. Elle doit être assez longue pour aller de ton pied à ta main. Monte sur chacune des boites en tenant la ficelle et pars en voyage! Si vous êtes plusieurs, vous vous amuserez beaucoup à vous faire tomber les uns les autres. Tu peux aussi organiser des courses, c'est très drôle!



LE RELAIS SAUTÉ

Les joueurs se divisent en deux ou trois équipes. Il doit y avoir le même nombre d'enfants dans chaque équipe.

Les équipes se postent à la ligne de départ; les joueurs placés l'un derrière l'autre.

Le premier joueur saute aussi loin qu'il le peut. Le joueur suivant se met alors là où le premier joueur était arrivé et saute à partir de là. L'équipe qui aura atteint le point le plus éloigné lorsque tout le monde aura sauté est l'équipe gagnante.

Nécrologie

En douce mémoire
de
Marcien Trudeau
Décédé le 12 mai 1976



Parti mais toujours près
de nous

Je suis le mille vent qui souffle,
Je suis les reflets de soleil sur les champs de blé,
Je suis la douce pluie d'automme.
Je suis les diamants qui brillent sur la neige,
Je suis l'oiseau qui voltige près du lac,
Je suis l'étoile qui brille le soir,
Ne reste pas là, près de ma tombe,
Pour pleurer,
Je ne suis pas là,
Je ne suis pas mort.

Bernard et Evelyne

PRIÈRE À SAINT JUDE

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, l'Église vous honore et vous invoque universellement comme patron de cas désespérés. Priez pour moi, si malheureux, qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire, dans le cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin, afin que je reçoive les consolations et les secours du Ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement... (ici faites votre demande...) et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus, durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Ainsi soit-il.

REMERCIEMENTS

Mme Augustine Trudeau et sa famille remercient les parents et amis qui ont témoigné de la sympathie lors du décès de M. Georges Trudeau.

La famille remercie spécialement les infirmières de l'Hôpital de Saint-Boniface qui, par leur compassion et bonne humeur, ont adouci les derniers jours du malade.

Un grand merci à Mgr Maurice Baudoux qui a chanté la messe de la Résurrection, ainsi qu'aux prêtres Léonce Aubin, Marcel Dacquay, Maurice Deniset-Bernier, Ubald Lafond, Raymond Roussin s.m., et Charles Ruest o.m.i., qui l'ont concélébrée.

M. Louis Molin et la chorale d'Ile-des-Chênes, les Chevaliers de Colomb et la Ligue des femmes catholiques ont enrichi la cérémonie et gagné la profonde reconnaissance de la famille Trudeau.

Jean-Paul II s'est interrogé sur les mass-medias



Le Pape Jean-Paul II vient de livrer un message au monde à l'occasion de la prochaine Journée mondiale des communications sociales du 18 mai.

Après avoir rappelé que le thème de cette Journée "Les mass medias et la famille" est en harmonie avec celui du Synode des évêques qui porte sur la famille, le Saint-Père a constaté que le cercle de cette dernière s'est ouvert par la venue de ceux qu'y introduisent les mass medias "C'est là un fait qui offre une chance extraordinaire, mais qui cache aussi des pièges et des dangers non négligeables".

Le Saint-Père a fait état de ces dangers comme aussi des avantages que présentent les moyens de communication sociale, pour s'adresser ensuite spécialement aux parents et aux professionnels dans les termes suivants:

"En résumé: c'est le devoir des parents de s'éduquer eux-mêmes, et avec eux, leurs enfants, à comprendre la valeur de la communication, à savoir choisir à travers les divers messages qu'elle véhicule, à recevoir les messages choisis non en se laissant entrainer mais en réagissant de manière responsable et autonome".

"Là où un tel devoir est convenablement rempli, les moyens de communication sociale cessent d'interférer dans la vie de la famille comme des concurrents dangereux qui en menacent les fonctions fondamentales mais au contraire s'offrent comme de précieuses occasions de confrontation raisonnable avec la réalité et comme des éléments utiles de ce processus de maturation humaine progressive que réclame l'introduction des jeunes dans la vie sociale".

"Il est normal que dans cet engagement délicat les familles doivent pouvoir compter, largement, sur la bonne volonté, la droiture et le sens de responsabilité des professionnels des médias: éditeurs, écrivains, producteurs, directeurs, dramaturges, informateurs, commentateurs et acteurs, toutes les catégories dans lesquelles domine la présence des laïcs. A tous ceux-ci hommes et femmes, je veux répéter ce que j'ai dit l'an dernier durant un de mes voyages: "Les grandes forces qui modèlent le monde - politique, mass médias, science, technologie, culture, éducation, industrie et travail - sont les domaines dans lesquels les laics sont particulièrement compétents pour exercer leur mission spécifique"

Les petites nouvelles

Les résultats du Festival de musique de la division scolaire de la Montagne

Le dix-huitième festival de musique et activités rythmiques de la division scolaire de la Montagne qui s'est déroulé à Somerset les 6,7 et 8 mai dernier, a été couronné de succès.

Les juges étaient M.John Trevenen, de Winnipeg, pour les activités rythmiques, MM John Melnyk et Marvin Johnson, de Winnipeg, pour la musique, et M. Earl Davey, de Brandon, pour le chant. Ils ont décerné les trophées comme suit:

Le trophée du docteur Hubert Delaquis, décerné au concurrent le plus méritant parmi les gagnants de trophées dans les différentes catégories de piano, Lorraine Mabon, de Somerset; le trophée de la Caisse populaire de Notre-Dame-de-Lourdes, décerné au participant le plus méritant parmi les gagnants de trophées dans les catégories de chant Jeannine Rosset, de Saint-Claude; le trophée de la famille Fraser décerné à la chorale la plus méritante a été gagné par la chorale des 6e à 8e année de Bruxelles.

Solo de piano: débutants, le trophée de M. et Mme Robert McMillan, Jean Godard, de Saint-Claude; 1ère année, le trophée Herb R. Yeo, Lee VanCauwenberghe, de Somerset; 2e année, le trophée de M. et Mme Bill Orr, Jocelyn Legal, de Saint-Claude; 3e année, le trophée du district scolaire Richard, Rachelle Gauthier, de Saint-Claude; 4e année, trophée de M. et Mme Richard Levreault, Myriam Rosset, de Saint-Claude; 5e année, le trophée de M. et Mme Guy H. Lacroix, Ronald Bazin, de Saint-Claude; 6e année, le trophée de la vallée de Pembina, Danielle Brisson, de Notre-Dame-de-Lourdes; 7e année trophée du district scolaire Notre-Dame, Marie Hacault, de Mariapolis; 8e année et plus, trophée de M. et Mme Jean-L. Hacault, Lorraine Mabon de Somerset.

Sonatine: 2e année, le trophée de M. et Mme Marcel Delaquis, Beverly Hacault, de Mariapolis; 3e année, le trophée de M. et Mme Benoit Hacault, Debbie Grenier, de Somerset; 4e année, le trophée du docteur et Mme Georges Mabon, Jean-Louis Meyer, de Notre-Dame-de-Lourdes; 5e année, le trophée de M. et Mme O.L. Ostrowski, Brian Clark, de Somerset; 6e, le trophée des Soeurs Ursulines, Nadine Labossière, de Saint-Léon; 7e année, le trophée de M. et Mme K.C. Hartwell, Marie Hacault, de Mariapolis; 8e année et plus, le trophée de M. et Mme D.R. Girouard; Simone Fouasse, de Notre-Dame-de-Lourdes.

J.S. Bach: 1ère et 2 années, trophée de M. et Mme Albert Ronceray, Lise Poiron, de Somerset; 3e et 4e années, trophée de M. et Mme Léon Pouteau, Jean-Louis Meyer, de Notre-Dame-de-Lourdes; 5e année, trophée de la banque Royale de Somerset, Brian Clark, de Somerset; 7e année, trophée de la Chambre de commerce de Somerset, Danielle Cousin, de Somerset; 8e année et plus, trophée des Chevaliers de Colomb, conseil Campeau, Lorraine Mabon, de Somerset.

Solo vocal: de la maternelle à la 2e année, trophée des Frères Boulet, Gail Bogaert, de Bruxelles et Christiane Thorimbert, de Saint-Claude, ex aequo; 3e et 4e années, trophée de M. et Mme Roger Poiron, Terry Simoens, de Bruxelles; 5e et 6e années, trophée des Dames auxiliaires du Manoir de Somerset, Jocelyne Legal, de Saint-Claude; 7e à 9e année, trophée de "Modern Dairies" de Saint-Claude, Linda Godard et Stephen Dunn, de Saint-Claude, ex aequo; 10ème à 12ème année, trophée de M. et Mme René Martel, Richard Bazin et Jeannine Rosset, de Saint-Claude, ex aequo.

Duo vocal: de la maternelle à la 2e année, trophée du Salon de beauté de Yolande, Launi Hacault et Sherri Lippens, de Bruxelles; 3e et 4e années trophée des Frères Toupin, Ricky Lippens et Mark Delichte, de Bruxelles; 5e et 6e années, trophée du Comité culturel de Somerset, Doreen et Rachelle Gauthier, de Saint-Claude; 7e à 9e année, trophée des Chevaliers de Colomb, conseil Langevin, Nicole Gautron et Diane Arbez, de Saint-Claude; 10e à 12e année, trophée de M. et Mme Léonard Schreyer, Jeannine Rosset et Lise Martel, de Saint-Claude.

Choeurs de chant: de la maternelle à la 8e année, trophée de la Vallée de Pembina, Somerset; de la maternelle à la 2e année, trophée de l'Association des professeurs, local 28, Bruxelles; 3e et 4e années, trophée du district scolaire de Swan Lake, Saint-Claude; 5e et 6e années, trophée Desrochers and Son Lumber, Saint-Claude; 6e à la 8e année, trophée de l'Institut Collégial de Saint-Claude, Bruxelles; chorale Glee Club, 7e à la 9e année trophée des Soeurs du Sauveur, Somerset;

Duo de piano: 1ère et 2e années, trophée de M. et Mme W. Raine, Nadine et Lorraine Chatel, de Saint-Claude; 3e à la 8e années, trophée de M. et Mme Simon Foidart, Lise Martel et Jeannine Rosset, de Saint-Claude.

Saint-Alphonse remporta le trophée pour ensemble de flûtes à bec, et Bruxelles le trophée de la Coopérative de Mariapolis pour fanfares rythmiques, de la maternelle à la 2e année.

Danses folkloriques: de la maternelle à la 2e année, trophée de M. et Mme Lorenzo Girouard, Saint-Claude; 3e et 4e années, trophée de M. et Mme Lionel Fisher, Swan Lake; 5e et 6e années, trophée des Filles D'Isabelle de Somerset, Saint-Claude; 7e à la 9e année, trophée de M. et Mme Albéric Marginet, Somerset.

Gymnastique: 4e et 5e années, trophée du docteur et Mme F. Letain, Swan Lake; 7e à la 9e année, trophée de M. et Mme Lou Deschouwer, Swan Lake.

Expressions corporelles: maternelle à la 4e année, trophée de M. et Mme Ed. Lytle, Saint-Claude; 5e à la 9e année, trophée de M. et Mme Louis Chappelaz, Swan Lake.

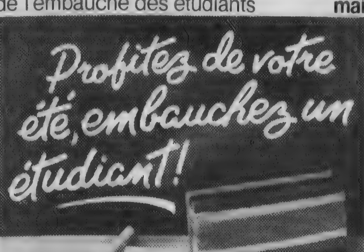
Journée PICNIC de l'U.N.F.

L'Union mationale française (U. N.F.) organise le samedi 7 juin une journée PICNIC à Jollystone Parc avec le trajet à bicyclette pour les plus courageux, pour les autres des places dans des voitures pourront être disponibles.

Le départ est prévu à 10:00 de la salle de l'U.N.F., 541, rue Giroux à Saint-Boniface. Le prix des places est de $1.00 par personne et de 50¢ pour les moins de 13 ans. Une récompense sera remise au départ, à celui ou celle qui aura le mieux décoré son vélo.

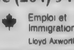
Au cours de la journée de nombreuses activités seront organisées dans le parc, qui comprend, une piscine, un golf miniature, un basketball, un "shuffle-board", une grande bâtisse qui servira d'abri en cas de pluie. Renseignements: 233-1868 ou 233-0663.

Semaine nationale de l'embauche des étudiants 26 au 30 mai



Communiquez avec votre Centre d'Emploi du Canada ou avec votre Centre d'Emploi du Canada pour étudiants

460 rue Main
Winnipeg Manitoba
Téléphone (204) 949-5520

Canada  Emploi et Immigration Canada, Lloyd Axworthy, Ministre — Employment and Immigration Canada, Lloyd Axworthy, Minister

TRANSPORTS CANADA

Appel d'offres

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ci-dessous seront acceptées jusqu'à 15h, heure de Winnipeg, le jour de la date limite. Les soumissions devront porter le titre du projet et être envoyées au Surintendant régional, Gestion du matériel, 6e étage, 125, rue Garry, Winnipeg (Manitoba), R3C 0P6. On peut se procurer les documents contractuels en envoyant un dépôt à l'adresse ci-dessus.

Projet

2352-79-26 Agrandissement de l'aire de stationnement à Baker Lake

Agrandissement de l'aire de stationnement en gravier des aéronefs, déplacement du dispositif d'avitaillement, installation de balisage lumineux supplémentaire le long de l'aire de stationnement, déplacement du câble d'alimentation électrique et travaux connexes.

Date limite: **le 13 juin 1980**

Dépôt: chèque visé de $25 fait à l'ordre du Receveur général du Canada

Les documents relatifs à l'appel d'offres peuvent être consultés à Winnipeg et à Edmonton

Chaque soumission doit être présentée en double exemplaire sur les formules fournies par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents contractuels.

Pour de plus amples renseignements, appelez le **(204) 949-4329**.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

F.E. Lay
Administrateur, région du Centre
Administration canadienne des transports aériens

AVIS AU PUBLIC
Aide financière aux étudiants

Les formules de demande pour l'année scolaire 1980-81 sont disponibles dès maintenant à votre école d'enseignement supérieur la plus proche ou à n'importe quelle université ou collège au Manitoba ou à "The Brandon Regional Student Aid Office" ou "The Student Aid Office" à Winnipeg.

Le programme d'aide aux étudiants du Manitoba aident les étudiants des écoles d'enseignement supérieur, des collèges, universités et de toute autre école secondaire. Les montants alloués sont basés sur les moyens financiers et sont distribués sous forme de bourses ou de prêts. Vous pouvez obtenir plus d'informations en vous adressant à votre école d'enseignement supérieur la plus proche ou aux adresses ci-dessous:

Winnipeg
Student Aid Branch
693, Taylor Avenue
Winnipeg, Manitoba
R3M 3T9

Ouest du Manitoba
Brandon Regional
Student Aid Office
270 -18th Street
Brandon, Manitoba
R7A 6A9

à Winnipeg
Tél : **452-3100**
Sans frais au Manitoba
Tél : **1 - 800 - 262-8802**

à Brandon
Tél : **728-9520**
Sans frais au Manitoba
Tél : **1 - 800 - 852 - 2704**

MANITOBA
DEPARTMENT OF EDUCATION

On Demande

un boulanger

pour Notre-Dame-de-Lourdes

Rémunération: soit par contrat ou suivant les ventes.
Téléphoner: **(1) 248-2031 ou 237-0348**

L'Alliance Française du Manitoba
recherche une
institutrice année scolaire 80-81

pour sa maternelle et prématernelle adresser votre curriculum vitae à **Madame Brown** 115, Eastgate, Winnipeg.
Tél.: 772- 1659

Emploi et Immigration Canada — Employment and Immigration Canada

FORMATION INSTITUTIONELLE

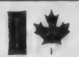
La Commission d'emploi annonce qu'il y a des vacances dans certains cours (ci-dessous) commençant en septembre 1980. Pour être éligible on doit:

a) avoir au moins 17 ans;
b) avoir été hors du système scolaire pour au moins 12 mois; et
c) être recommandé par un conseiller en main d'oeuvre.

Si vous remplissez toutes ces conditions, la Commission paiera les frais de votre cours, et en plus vous donnera une allocation, le total dépendant de votre état civil.

- **réparation de carosseries;**
- **mécanique d'automobiles;**
- **mécanique de moteurs diesel;**
- **usinage de métaux**

Tous ces cours, d'une durée de 10 mois, sont donnés au "Red River Community College". Pour plus d'information, consultez le Centre d'Emploi qui dessert votre région.



Construction de défense Canada — Defence Construction Canada

PROJETS:

à b.f.c. Shilo, Manitoba.

(a) Rénovation extérieure de 40 logements familiaux
Dossier: SL 065 10

(b) Recouvrement (procédé à chaud) des toits de 34 logements familiaux type BC/BF
Dossier: SL 064 10

Le secrétaire recevra jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure de l'est)

Pour **(a)** ci-dessus: **MERCREDI, le 18 juin 1980**
pour **(b)** ci-dessus: **VENDREDI, le 20 juin 1980**

des soumissions individuelles sous pli cacheté, dont les enveloppes indiqueront le contenu et seront adressées au soussigné.

Les plans, devis et les formules de soumission seront exposés aux Bureaux de l'Association des Constructeurs à Winnipeg, Brandon

ainsi qu'à notre bureau régional à Winnipeg

Seuls les entrepreneurs principaux pourront se procurer les documents de soumission en adressant leur demande à notre Service des plans à l'adresse ci-dessous ou téléphoner l'indicatif régional **613 - 998-9549** ou télex **053-4231**. Cette demande devra être accompagnée d'un dépôt

pour (a) ou (b) ci-dessus $100.00

payable à l'ordre de Construction de Défense (1951) Limitée, pour chaque jeu demandé pour chacun des projets.

Un dépôt de garantie si nécessaire au montant indiqué aux documents devra accompagner chaque soumission.

W.J. Mulock, secrétaire,
Construction de Défense (1951) Limitée
Billings Bridge Plaza,
12ième étage, Immeuble SBI
2323 Prom. Riverside,
Ottawa, Ontario.
K1A 0K3

ATTENTION,
Passagers de l'air!

À compter du **1er juin 1980**, les taux de stationnement à l'aéroport international de Winnipeg seront de:

(1) 45¢ la première demi-heure (tout ou partie);
(2) 45¢ la seconde demi-heure (tout ou partie);
(3) 55¢ chaque heure additionnelle (tout ou partie);
(4) $4 toutes les vingt-quatre heures (maximum).

 Transport Canada — Transports Canada

DIVISION SCOLAIRE TRANSCONA-SPRINGFIELD

requiert **un professeur de musique** et de dessin, à plein temps pour **le 26 août**, 1980, à l'École Centrale.

Poser votre candidature en appelant:

Mlle Dolorès Aquin, Directrice,
École Centrale, **222-1378**

La petite école, inc.

recherche une
institutrice
pour une prématernelle à mi-temps
entrée en fonction, **le 1er septembre 1980;**
salaire à négocier
Envoyez votre demande avec curriculum vitae à:
La Petite École, Inc.
C.P. 201, succursale Saint-Boniface
avant le 29 mai 1980

Une infirmière licenciée

requise à temps partiel pour un foyer de 70 lits.

Une autre infirmière licenciée

requise à temps à temps partiel pour l'été. Vous adresser à

La directrice des infirmières
Foyer Saint-Boniface
271 rue Archibald
Tél.: **233-7430**

La Division Scolaire de La Montagne No 28

est à la recherche

de professeurs

pour les postes suivants:

- Complex scolaire de Saint-Claude

un professeur de dactylographie et de comptabilité, un professeur de "french" 7e et 8e années et de français 8e, 10e, 11e, et 12e années.

- Institut collégial de Somerset

un directeur 7e à 12e année (205 élèves, 12.5 professeurs) Le directeur doit enseigner à mi-temps des sujets à être déterminés et à mi-temps doit se consacrer aux fonctions administratives.

Veuillez adresser votre candidature avec curriculum vitae et numéro de téléphone au:

Directeur général
Division Scolaire de la Montagne No 28
Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba
R0G 1M0
Tél.: 1-248-2228 ou 1-744-2083

L'Exécutif provincial

de la

Société franco-manitobaine

est à la recherche de candidats susceptibles de remplir la fonction de:

Directeur(trice) général(e)

Description de tâches:

- responsable à l'exécutif pour la gestion du personnel, des programmes et des budgets de la S.F.M.
- prépare les ordres du jour, documents d'appui, rapports et procès verbaux pour l'exécutif
- responsable du dossier politique de la S.F.M., selon l'orientation et les buts et objectifs généraux dictés par l'exécutif
- voit à ce que la mission de la S.F.M. et l'orientation donnée par l'exécutif soient reflétées à l'intérieur de tous les programmes et activités de la S.F.M.
- voit à assurer des canaux de communication avec les autres organismes franco-manitobains
- assure une liaison, au niveau administratif, avec la Fédération des francophones hors Québec

Qualifications requises:

- bonne connaissance de la collectivité franco-manitobaine
- expérience administrative
- flexibilité dans les relations publiques
- esprit d'initiative et de créativité
- expérience dans le domaine du développement communautaire

Entrée en fonction: le 1er août 1980

Salaire: $26,000 - $36,000

Prière d'adresser votre curriculum vitae ainsi que tout détail pertinent avant le 13 juin 1980 à:

Madame la Présidente
Société franco-manitobaine
194 boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G7

La S.F.M. est à la recherche d'un

Agent en développement économique

Note:

Cet agent agira, à titre de permanent, sous l'autorité immédiate du Conseil d'administration du Conseil Économique de la Rivière Rouge.

Description des tâches:

- Identifier les facteurs de localisation industrielle commerciale et touristique du territoire.
- Étudier, préparer, diffuser un ou des programmes d'éducation, d'animation et d'information économiques.
- Étudier, préparer une stratégie de développement économique.
- S'assurer la collaboration des organismes du milieu
- Susciter la création de nouvelles entreprises.
- Favoriser l'obtention des aides gouvernementales.
- Tout autre travail demandé par le Conseil d'administration.

Exigences:

- Bachelier en sciences de l'administration (spécialité finances) ou commerciales ayant un ou deux ans d'expérience.
- Une expérience pertinente d'au moins 5 ans en administration pourrait suppléer au manque de diplôme universitaire.
- Maîtrise du français et de l'anglais.
- Demeurera sur le territoire de la Rivière Rouge ou est très disponible aux attentes de sa population.

Salaire: Selon compétence - $17,000 à $27,000 par année.

Date limite: le 23 mai 1980.

Faire parvenir votre candidature et votre curriculum vitae, à:

Marie Déquier
Société Franco-Manitobaine
194 bld Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G3

On Demande

2 étudiants à La Broquerie pour faire de la construction légère (table de pique-nique etc...)

et

1 étudiant pour l'aménagement du parc.
Si vous êtes intéressé:

Téléphoner: **Ronald Piché**
bureau **(1) 424-5526**
domicile **(1) 424-5342**
avant le **28 mai 1980.**

LA COUR DU COMTÉ DE SAINT-BONIFACE

227 boulevard Provencher

est à la recherche d'un(e)

SECRÉTAIRE - STÉNOGRAPHE

Doit être **bilingue** (français et anglais) avec une très bonne connaissance du français écrit et parlé

Entrée en fonction: **le plus tôt possible.**

Salaire annuel: **$9,638.00 à $11,428.00.**

Toute personne intéressée est priée de poser sa candidature au bureau de la Cour.

La Fédération des Franco-Colombiens

ouvre un concours public en vue d'engager un

Coordonnateur- animateur régional

pour chacune des régions suivantes:

- la région de la Vallée de l'Okanagan
- la région de l'Île Vancouver Sud (Victoria).

Le concours est ouvert aux hommes et aux femmes

Mandat

Promouvoir les programmes communautaires dans toute la région et agir de liaison entre les membres de la région et la F.F.C.

Qualifications requises

- Expérience dans le travail communautaire
- Doit connaître le français couramment et avoir une bonne connaissance de l'anglais.
- Expérience de la communauté francophone en C.B.

Salaire: à négocier.

Adressez votre candidature par écrit (en spécifiant dans quelle région vous désirez travailler), avec curriculum vitae, avant le 2 juin 1980, à:

Léo Prince,
Agent de développement communautaire
Fédération des Franco-Colombiens
No 104 - 853 Richards
Vancouver, C.B. V6B 3B4
(Téléphone: 669-5264)

OFFRE D'EMPLOI D'ÉTÉ

(du 2 juillet au 22 août)
La Société franco-manitobaine
est à la recherche de 7 étudiants
(secondaire ou universitaire)

Tâches

- planifier et animer un programme de loisirs pour des jeunes de 5 à 12 ans

Qualification requises -

- doit avoir de l'expérience et/ou de la formation en loisirs (artisanat, jeux, théâtre, sports, etc...)
- doit avoir 16 ans ou plus
- doit aimer travailler avec les jeunes
- doit être prêt à voyager dans différents villages (transport fourni)

Salaire: $126.00/semaine

Soumettez votre demande d'emploi par écrit (avec vos qualifications) avant le 23 mai 1980, à:

Janine Tougas
La Société franco-manitobaine
C.P. 145
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4



Le Centre culturel franco-manitobain

est à la recherche d'une

Coordinateur (trice) de spectacles

Sous la direction du directeur général:
Le coordinateur (trice) sera responsable:

- d'organiser une série de spectacles au C.c.f.m.
- de coordonner des tournées au niveau provincial
- d'organiser une série de films

Qualités requises:

- très bonnes connaissances du français parlé et écrit
- très bonnes connaissances du Manitoba français
- esprit d'initiative et de créativité

Entrée en fonction: **le plus tôt possible**

Salaire: à négocier

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le **1er juin, 1980** à

Lorette Beaudry Ferland Directeur,
Le Centre Culturel franco-manitobain,
340, boulevard Provencher,
Saint-Boniface, Manitoba.
R2H 0G7

Division Scolaire de la Rivière Rouge

est à la recherche d'un(e)

directeur(trice)

et un (une)

orthopédagogue à mi-temps

pour l'école de Sainte-Agathe M à 9

entrée en fonction septembre 1980

Faites parvenir votre candidature avant le **28 mai à:**

Louis Gosselin
directeur-général
Division Scolaire de la Rivière-Rouge
C.P. 219
Saint-Pierre-Jolys, Manitoba
R0A 1V0

Alexander Agencies

Lorette - lot vacant 6 acres "rivière": $24,900.00

Lorette - 3 acres: $7,900.00

Lorette - 34 acres "rivière": $57,500.00

Saint-Adolphe - grand lot avec égouts: $12,500.00

Sainte-Agathe - 50 x 150 avec eau et égouts: $6,500.00

Téléphone: 261-7170



ATTENTION

CHAMPS DE TIR DE SHILO

Les exercices de tir, de jour et de nuit, se poursuivront aux champs de tir de Shilo jusqu'à nouvel ordre.

Les limites du champs de tir sont les suivantes:

"TOWNSHIP 7 RANGE 14 WPM"

Quart N.-E. de la section 31
Moitié N. de la section 32

"TOWNSHIP 8 RANGE 14 WPM"

Portion de la moitié O. de la section 3, sections 4 à 8
Moitié O. et portion de la moitié E. de la section 9
Portion au quart N.-O. de la section 10
Sections 15 à 22
Sections 27 à 34

"TOWNSHIP 9 RANGE 14 WPM"

Sections 6, 7, portion de la moitié N. de la section 18, sections 19,30,31

"TOWNSHIP 8 RANGE 15 WPM"

Section 1
Portion de la moitié N. de la section 2
Moitié N. de la section 3, portion au quart S.-E. de la section 3
Portion de la moitié N. de la section 5
Section 9
Moitié N. et quart S.-E. de la section 10
Sections 11 à 18
Moitié N. et quart S.-E. de la section 19
Sections 20 à 36

"TOWNSHIP 9 RANGE 15 WPM"

Sections 1 à 36

"TOWNSHIP 10 RANGE 15 WPM"

Portions des sections 4 à 6

"TOWNSHIP 8 RANGE 16 WPM"

Section 13
Moitié S. et quart N.-E. de la section 23
Sections 24 et 25
Moitié E. et quart N.-O. de la section 26
Moitié E. de la section 34
Sections 35 et 36

"TOWNSHIP 9 RANGE 16 WPM"

Sections 1 à 3
Sections 7 à 15
Moitié E. et quatre S.-O. de la section 16
Sections 17 à 19
Moitié E. de la section 20
Sections 21 à 29
Moitié N. et quart S.-O. de la section 30
Sections 31 à 36

"TOWNSHIP 10 RANGE 16 WPM"

Sections 1 à 6
Sections 8, 9 et 10
Portions des sections 1 à 18
Portions des sections 20 à 23

"TOWNSHIP 9 RANGE 17 WPM"

Portion de la section 27
Moitié E. de la section 35

"TOWNSHIP 10 RANGE 17 WPM"

Moitié E. de la section 1

La route CARBERRY - STOCKTON est interdite au public excepté durant la période de chasse au gros gibier

OBUS NON-ÉCLATÉS ET ENGINS EXPLOSIFS

Les bombes, grenades, obus et autres engins explosifs peuvent entraîner la perte de membres et vous coûter la vie. Évitez de les ramasser ou de les garder en souvenir. Si vous avez trouvé ou si vous possédez un engin que vous croyez contenir des explosifs, veuillez avertir votre poste de police et des mesures seront prises pour vous en débarrasser.

Il est formellement interdit aux personnes non-autorisées de penétrer dans ce secteur.

SUR L'ORDRE DE:

Charles R. Nixon
Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale

17630-77





Expert-conseil en moyen de transport, maintenant chez "**LOEWEN-Leasing**" 720, Avenue Nairn, Winnipeg. Toutes sortes d'automobiles à vendre. Aide financière disponible; les échanges sont les bienvenus. La plupart des automobiles ont une garantie de 12 mois ou 12,000 milles.

Appelez H.J. (Hank) Bibault
Bureau, tél.: **669-5693**
Domicile, tél.: **(1) 422-8615** - Sainte-Anne, Manitoba

Plage Albert

$20,900.00 - 2 chambres à coucher - environ 600 pieds carrés - complètement isolé, excepté le plancher - eau chaude et froide - lot 91' x 167'.

Téléphoner à: **Phil - 632-8551** ou
Tesser Real Estate - 475-9988

À louer ou à vendre

Spacieuse maison avec revenu, au **centre du vieux Saint-Boniface,** proche du Collège, de la Basilique. Maison de 18 ans construite solide. Vente privée - **téléphoner 237-1901** après 16 h 45 du lundi au jeudi. Pas d'agents.

Saint-Malo 4, Chemin Forrest

A vendre joli chalet de 3 chambres à coucher, près du lac, isolé, air climatisé, poêle et réfrigérateur, draperies, cabane à outils grand lot planté d'arbres.

Téléphoner à:

Gerry Davidson: **233-8400** -
Jack Beattie: **888-3577** ou
National Trust Co Ltd: **786-7531**

À LOUER

RUE DES MEURONS

Garçonnières et appartements de 1 et 2 chambres à coucher. Une chambre à coucher avec balcon. Loyer comprend poêle, réfrigérateur, climatisation, tapis, draperies (lave-vaisselle dans appartements de 1 et 2 chambres à coucher), stationnement. Composer **247-4942 ou 489-3461.**

À VENDRE

Près de l'Université de Winnipeg

Immeuble de 21 appartements en très bonne condition - tapis mur à mur dans chaque appartement - location idéale, très bon revenu. Comptant raisonnable requis ou échange considéré pour maison ou terrains.

Lorette

Très beaux lots de rivière environ un acre complètement boisé, égout et eau payés au complet; aussi autres lots - commercial ou résidentiel.

Près du Lac Riviera

Grands lots 2 acres ou plus, quelques-uns boisés, (épinettes, bouleaux) idéal pour nouvelle construction, aussi possibilité de parquer "house trailer".

Saint-Vital

Charmant petit bungalow, 4 pièces, 2 chambres à coucher, sous-sol à la grandeur, lot 44 par 140, donnant sur le chemin Sainte-Anne, idéal pour commerce. Comptant minimum requis

Paul's Realty Ltd.
942-5024 ou 1-883-2434



À VENDRE

1200 pieds carrés - Maison de 3 chambres à coucher - deux salles de bains - sous-sol fini - possession immédiate
Tél.: 233-1122 après 17h.

440 rue Saint-Jean-Baptiste

À VENDRE

rue De La Morénie

Maison de 3 chambres à coucher - sous-sol au complet - garage - hypothèque **10 1/4** seulement - $39,900.00

Paul Godin: 233-0271

LTD Realty 247-5497

À VENDRE

1280 acres de terre agricole et ferme près de la frontière de la Sasks. et du Man.

Pour de plus amples renseignements veuillez vous adresser à :

Terry Horbay - 885-7173

Canada Permanent Trust Company
2621 Portage Ave.
Winnipeg Tél: **889-5582**

À VENDRE

Ferme Laitière à Sainte-Anne

Bonne ferme moderne maison de 5 chambres à coucher - hypothèque "F.C.C." 9%.

Ferme Laitière de 178 acres, bungalow de 3 chambres à coucher - vendeur considèrerait une hypothèque.

40 acres de terre vacante - $12,500.00 appeler Roland : 247-6050 où
Block Bros. 257-9692

À VENDRE

Maison de **deux chambres à coucher** avec garage attenant dans village de La Broquerie; fraîchement peinte extérieur et intérieur. Lot 80' x 200' ......**$29,000.00** ou meilleure offre.

Gérant
La Caisse populaire de La Broquerie
La Broquerie, Manitoba,
Tél.: 424-5499

METRO AGENCIES LTD

294, rue Marion, Saint-Boniface, tél.: 233-0182
Nap et Bernice Res.: 269-3360

Ron Res.: 257-2267 "Pager" 942-2491 code 3118

"Public Open House"
samedi 24 mai 13 h à 17 h

Plaisant **bungalow de 2 chambres** à coucher - seulement vieux de 2 ans situé sur plus de 2 acres, dans un cul de sac. Propriétaire transféré. Pour vous y rendre suivez notre panneau indicateur, près de la station-service Shell, route No 1, **5 milles à l'est de Richer.**

"Public Open House"
dimanche 25 mai 13 h à 17 h
539, Baie Notre Dame est

Une bonne affaire! **Bungalow de 3 chambres** à coucher - seulement vieux de 5 ans - avec beaucoup à offrir. Suivez notre panneau indicateur, sur la route 59, près de l'hôtel **d'Île-des-Chênes.** Doit être vendu, ne laissez pas passer l'occasion.

Les petites annonces

VENTE DE GARAGE - Les 22-23-24 mai. Antiquités; Horloge, Rouet, etc, G. J. Prénovault 610, rue Saint-Jean-Baptiste, Saint-Boniface Tél: 233-8668
-362-

À LOUER - à Saint-Boniface - appartement de 3 chambres à coucher, entrée privée - près des autobus, Pour plus d'informations, composer le 233-7447.
-343-

Recherche nord Saint-Boniface - Maison à louer 3-4 chambres. à coucher, salle à manger, sous-sol aménagé - garage si possible Tél. 889-7939 ou 786-0199 (bureau)
-372-

À VENDRE - à Île-des-Chênes, moitié d'un duplex, 2 chambres à coucher, grand lot 40' x 200' et grand garage pour $37,500 Téléphoner (1) 878-2527 Hypothèque assumable.
-367-

À louer rue Dumoulin, appartement d'une chambre à coucher, cuisinière et réfrigérateur compris. Stationnement; Tél.: 237-1625
-368-

À VENDRE automobile "Pontiac Catalina" 4 portes 1971 Moteur V8-350 AT. PS.PB. en bonne condition avec roues et pneus d'hiver $1,000.00. Pour plus de renseignements téléphonez à; 247-3759
-371-

À VENDRE - grand piano droit, en acajou. Prix $1,200. Téléphoner: 233-5998
-374-

Valeur de 50,000.00 - vente privée - $42,900.00 - Bien située, rue Cunnuington à Saint-Vital, 5 minutes de Saint-Boniface - maison solide 1 3/4 étage, entièrement rénovée. Toit, fenêtres, tapis, et revêtement de sol, neufs. Peint intérieurement et extérieurement. Sous-sol à la grandeur, congélateur, poêle et réfrigérateur inclus. Salle à manger avec lustre. Beau grand lot de 50'. Complètement privé. Garage. Une petite distance de marche de l'école et du parc. Libre le 13 juin Téléphoner: 255-2825 - après 18h - pas d'agent s.v.p.
-346-

À LOUER - Saint-Boniface, chambre avec facilité de cuisine. Possession immédiate. Téléphoner: 233-2226 après 17 heures.
-373-

À LOUER - appartement de 3 pièces, avec salle de bains et entrée privées. Téléphoner: 233-9397
-365-

À VENDRE - une série de clubs de golf avec sac et chariot de caddy prix $80.00 - tél: 233-7696
-366-

À VENDRE - belles draperies (pour salle à manger) faites sur mesure et un rideau de cuisine même matériel (seulement 2 ans d'usure). Un ensemble de Niagara cyclo-message le "Thermo Cyclopad" et le "Niagara hand unit" en bonne condition. Téléphone: 257-6922.
-338—

À VENDRE une Honda 750 1975, 12,000 milles nouveau système d'échappement coupe vent "Wind-Jammer" en très bonne condition $2,400 ou meilleure offre Téléphoner: 452-5348
-368-

À VENDRE - à Sainte-Anne-des-Chênes: Bungalow 192 rue St Alphonse, près des écoles, de l'église, magasins, terrain de jeux pour enfants - Lot 55' x 150' avec arbustes décoratifs, arbres, terrassement fini - clôture ainsi que remise sur plancher de béton, brochée sous terre-sous-sol fini 24'x32'. La maison comprend 3 chambres à coucher (une au sous-sol) - rideaux inclus ainsi que poêle, réfrigérateur, lave-vaisselle. Prix raisonnable avec hypothèque de 10%, moitié comptant. Il faut voir ça! Téléphoner 422-8237.
-344-

À LOUER: Bel appartement meublé, à compter du 1er juin au 425 rue Dumoulin à Saint-Boniface. Entrée privée. Pour plus d'information, téléphonez au 233- 1547.
-345-

VENTE PRIVÉE -rue Ritchot Maison de 2 étages, 2 chambres à coucher 2 salles de bains, tapis inclus, poêle, réfrigérateur, laveuse et sécheuse. Près des écoles et autobus. Idéal pour jeune couple. $31,900. Téléphoner 233-8285 après 16 heures.
-359-

Cherche à acheter - 1 table de cuisine avec chaises, 1 divan, 1 ou 2 fauteuils, 1 chaise longue. S.V.P. téléphoner 247-4823 pendant les heures de bureau.
-375-

Homme Sincère - désire rencontrer une dame française et catholique de 40 - 48 ans. Adresser votre réponse à la boîte 370 **LA LIBERTÉ**
-370-

À VENDRE - Lot de 15 acres, près de la rivière avec maison (de 2 ans) ainsi que 10 à 15,000 yards de "top soil". Téléphoner: (1) 422-8348 ou (1) 422-5252
-357-

À VENDRE - 1974 - Renault 12, 58,000 milles. Traction avant, 4 portes, transmission manuelle excellente condition. Une offre quelqu'un? Après 16 heures au 233-8285.
-358-

À VENDRE - "Camper Trailer", "soft top", couche 4 personnes, deux pneus extra et un cric en très bon état - demande $425.00. Téléphoner 237-6413 ou visiter 325 blvd. Provencher
-360-

Les petites annonces "GRATUITES"

À VENDRE - Roulotte Edson 1976, 21 pieds, accommode six personnes, toute équipée avec air climatisé - aubaine de fin de saison - composer 1-424-5204.
22-801-23C

VENTE PRIVÉE - A cause de départ, beau bungalow, sur beau grand lot paysagé - 2 chambres a coucher - tapis mur à mur au salon avec dinette. Sous-sol complet avec salle de jeux - pouvant être converti à une chambre à coucher - garage. Composer 233-2933.
20-786-JNO

MAISON À LOUER - rue Masson - 3 chambres à coucher - $250.00/mois - composer 233-3359.
22-798-22C

VENTE PRIVÉE - 221 rue Centrale, Sainte-Anne, Manitoba - Bungalow de 3 chambres à coucher - beau grand lot 79' x 163' - garage attenant - sous-sol fini - 2 salles de bains - tapis mur à mur dans le salon et chambre à coucher - composer 1-422-5230.
22-799-23C

À VENDRE OU À LOUER - Saint-Pierre-Jolys - bungalow de 3 chambres à coucher - garage - 1 1/2 salle de bains - sous-sol complet - 1392 pieds carrés - lot de 132' x 232' - libre immédiatement. Contacter le propriétaire, Claude Hébert à 433-7472
21-793-JNO

À VENDRE [illegible]
[illegible]-23C

VENTE PRIVÉE - Sainte-Anne - nouveau bungalow - 1130' carré - sous-sol complet - choix de tapis et d'installations électriques - sur grand lot de 105' x 105' entouré d'arbres. $44,000. Composer 247-3884, à Saint-Boniface ou 422-5360 à Sainte-Anne.
19-781-JNO

À VENDRE - Roulotte, Lg 5 mètres 40, avec chauffage, four, toilette, garde-robe, réfrigérateur, cuisinière (3 branchements). Peut accommoder 6 personnes [illegible] composer 269-5544 [illegible] 1-737-2600.
22-[illegible]

À [illegible] - Parc [illegible] [illegible] appartement de 2 [illegible] au premier [illegible] d'un duplex. Chauffage, électricité et eau inclus - place de stationnement près autobus et de toutes commodités - libre le 1er novembre. Composer 257-9412.
21-795-JNO

À VENDRE - Maison mobile de grande puissance avec amortisseurs, tente pour une automobile Chevrolet Nova 1976 "Hatchback". Composer 247-6842 après 13h.
22-803-23C

À LOUER - au Parc Windsor - 3 chambres à coucher - semi-détaché - laveuse et sécheuse. Près de l'école [illegible] Composer 247-[illegible] 1-758-3[illegible]
[illegible]

À LOUER [illegible] Saint-[illegible] [illegible] 3 chambres à coucher, [illegible] près des autobus. Pour plus d'informations, composer 233-7447.
22-805-23C

SAINT-BONIFACE - PLACE GAUDRY - Une aubaine à $5[illegible]00.00 - Une grande maison de revenu, construite en 195[illegible] - grande cuisine, grand salon - 5 chambres à coucher - Près les écoles. Composer 247-7146
[illegible]

[illegible] **MUSIQUE** - [illegible] théorie à Saint-[illegible] niveaux [illegible] 10e année - Conservatoire Royal de [illegible] et Western Board - contact - Ginia au 233-7423 (bureau) ou résidence 237-8455
22-807-23C

CHAMBRE ET PENSION pour personne âgée - soins personnels - 1er plancher - immédiatement. Composer 253-9142.
20-787-JNO

VENTE DE SOUS-SOL - Saint-Boniface - 420, rue Notre-Dame - samedi, 22 septembre de 9h à 15h. Meubles - appareils ménagers - 200 livres - disques - outils.
22-809-23C

LES HEURES CLAIRES, maternelle française pour enfants de 3, 4 et 5 ans. Pour plus de renseignements, téléphonez aux Heures Claires au 233-4442, ou 247-8725, ou 452-3464.
4-591-JNO

UNE CHANCE DE DÉMONTRER VOTRE POTENTIEL - Emploi à temps partiel ou à plein temps vous est offert dès maintenant, avec heures de travail à votre choix, en vente directe - bénéfices marginaux intéressants pour gens de la campagne et de la ville. Appelez Jeannette au 253-2072.
22-797-23C

À LOUER - chambre meublée dans maison tranquille. Composer 775-1439 après 19h.
22-804-JNO

ARROW
APPLIANCE SERVICE
Tél.: **233-3385**
579 St. Mary's Road
Winnipeg, Manitoba

Vitrail - "Stained & Leaded" Vitrail
Grass Roots Studio
Matériaux et cours en vitrail
A - 182 rue Goulet, Saint-Boniface
233-0863

"J'achète"
Collectionneur d'antiquités
Désire acheter ou échanger
Mobilier en bois de pin
fait à la main.
Téléphonez au **256-2678**
Après 17 heures.

GAGNEZ
jusqu'à $266.00 par semaine
Votre propre commerce, à domicile; envoyez par poste des circulaires. Pas d'expérience nécessaire.
"Worldwide Systems" 13-P, C.P. 1262 Stn. 'B', Oshawa, Ontario L1J 5Z1

L. Painchaud
PEINTRE et DÉCORATEUR
- service personnel
- travail garanti

117 baie Wiltshire
Tél.: 247-5717

MARION RUBBER STAMP
169, rue Marion,
Saint-Boniface
Tél.: 233-2211
Tampons pour tous usages

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners réceptions et banquets
161, Provencher, St-Boniface
R2H 0G2
TÉLÉPHONE: 247-3319

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE
Luc DANDENAULT, Gérant
Résidence: **433-7633** Bureau: **433-7879**
LOEWEN FUNERAL CHAPELS
Steinbach Tél.: **326-2085**

AVOCATS-NOTAIRES

LAURIER RÉGNIER
AVOCAT et NOTAIRE
304-265, avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
Téléphone: 942-3924

François Avanthay
LL.B.
Avocat et Notaire
25-185 boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 233-5029

Burns-Hanley
du groupe
BOURASSA
pour toutes fournitures d'églises
164, boul. Provencher

Del's
Specialty Meats Ltd
PÂTÉ DE FOIE
586, rue Des Meurons
Tél.: 247-7986

ASSUREURS

ELW
- **ASSURANCES**
- **IMMEUBLES**
- **HYPOTHÈQUES**
- **ÉVALUATIONS**

Ernst, Liddle & Wolfe Ltd
100 - 259 ave Portage, Winnipeg, Tel. 943-5408

AGENCE
FOREST LTÉE
247-8434 **233-4955**
Pour tous services d'assurance et de voyage
160, rue Marion, Saint-Boniface, Manitoba

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051
CIS Pour tout service d'assurances FEU VIE MALADIE AUTOPAC

233-7760 AUTOPAC **233-7351**
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, boul. Provencher, St-Boniface (6), Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions Bateaux Tours Trains

COMPTABLES

FOREST GUENETTE CHAPUT
comptables agréés
262, rue Marion
Saint-Boniface, R2H 0T7
Téléphone: 233-8593

LAURENT-J. ROY
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Édifice Canada Trust - 232 avenue Portage
Winnipeg, Manitoba **Téléphone: 956-1060**

TEFFAINE MONNIN
HOGUE & TEILLET

AVOCATS
ET NOTAIRES
R.E. TEFFAINE, C.R.
M. MONNIN
A.J. HOGUE
L.V. TEILLET
C. SHARP
L. CENERINI

BUREAUX À
201-185, boul. Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-1426

3527 chemin Pembina,
Saint-Norbert
Téléphone: 261-7190

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
R. GUAY
D. LABOSSIÈRE
BERNARD J. RODRIGUE
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4
(204) 233-8901

CHIROPRATICIENS

Rendez-vous **Téléphone: 233-3060**
CENTRE CHIROPRATIQUE PROVENCHER
154, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
CHIROPRATICIEN
Gilbert-E. Bohémier, D.C.

ENTREPRENEUR DE CONSTRUCTION

MAISONS "CUSTOM BUILT"
- Additions
- Rénovations
- Salles de récréations
- Garages

Pour une estimation gratuite,
appelez ***Bernard Jounot***
Bym Enterprises Ltd. 257-7808

Air climatisé
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation
ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
491, ch. Ste-Anne
Saint-Vital
R2H 0T1
Tél.: 257-2921
René André 256-3340

LSM
LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.
Chauffage
Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

OPTOMÉTRISTES

Dr E.M. FINKLEMAN
ET
Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, tél.: **942-2496**
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

DR R.J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
139, boulevard Provencher
Au rez-de-chaussée
Téléphone: **233-3889**

J Lecker **Dr M.N. Lecker**
Optométristes
Examen de la vue
James Shaen Ltd.
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
Téléphone: **943-6628**

Les petites nouvelles

"Les belles soeurs" à Somerset

Le Comité culturel de Somerset invite la population de la Montagne à une présentation de la pièce "Les belles soeurs" de l'auteur québécois Michel Tremblay par les jeunes de la 12e année de l'école secondaire de Somerset, sous la direction de Mme Claudette Lussier, le dimanche 25 mai, à 20:00, à la salle communautaire de Somerset. Des artistes de Bruxelles, Saint-Claude et Somerset seront également au programme. Vu le langage et le contenu de la pièce, le comité demande une certaine maturité de l'auditoire. Le café sera servi à l'issue de la soirée.

Nominations dans la Seine

Dans la division scolaire de la Seine, deux directeurs d'écoles, M. Armand St-Hilaire à de Saint-Adolphe et M. Rino Ouellet à La Broquerie, ont récemment remis leur démissions. Ils ont été remplacés respectivement par Mme Raymonde Gagné-Fréchette et M. Jean-Maurice Lemoine.

Raymonde Gagné-Fréchette, enseignante à l'école de La Broquerie occupera donc à partir de septembre le poste de directeur à quart de temps. Quant à Jean-Maurice Lemoine, il deviendre directeur à trois-quarts de temps de l'école de Saint-Adolphe, après avoir occupé le poste de directeur de l'école de Sainte-Agathe.

OFFRE D'EMPLOI D'ÉTÉ

(du 1er juillet au 5 septembre 1980)

MÉLO-MANI INC. (ALLIANCE CHORALE MANITOBA)

est à la recherche de

6 étudiants secondaires 11e et 12e années et universitaires.

PROJET: **Camps chantants Mélo-Mani 1980**

1) POSITION: *un chef-animateur* FONCTIONS:

(1) Assurer le bon fonctionnement du programme des camps chantants d'été dans chaque milieu désigné...
(2) Collaborer étoitement avec les responsables de chaque milieu...
(3) Participer activement au programme d'animation avec son équipe...
(4) Evaluer le travail de l'équipe dans chaque endroit...

QUALIFICATIONS REQUISES:

(1) Etudiant universitaire.
(2) Bonne connaissance du français (parlé/écrit).
(3) Bonne connaissance de la musique (surtout dans le domaine de la chanson).
(4) Dynamique, organisateur, responsable, avoir de l'initiative et de la créativité.
(5) Capable de travailler en équipe et avec des jeunes et de communiquer avec les gens des divers milieux (relations publiques).
(6) Aimer à voyager, conduire une auto.

SALAIRE: à négocier...

2) POSITIONS: *5 animateurs* FONCTIONS:

(1) Faire de l'animation de chants (moyens - marionnettes, mine, dessin, jeux en plein air, ect...)...
(2) S'occuper de groupe de jeunes de 6 à 12 ans (maximum de 50 à la fois) pendant 5 jours (lundi au vendredi - 10h à 16h) dans 8 milieux ruraux...
(3) Collaborer en équipe avec les responsables des divers milieux...

QUALIFICATIONS REQUISES:

(1) Étudiants secondaires (11e et 12e années) et/ou universitaires.
(2) Bonne connaissance du français (parlé/écrit).
(3) Bonne connaissance de la musique (surtout dans le domaine du chant) et autres talents culturels...
(4) Être créateur et improvisateur.
(5) Capable de travailler en équipe et avec des jeunes.
(6) Aimer à voyager et à rencontrer des gens des divers milieux.

SALAIRE: $126.00/semaine.

S.V.P. adressez vos demandes d'emploi par écrit avant le **1er juin à:**

Mélo-Mani Inc.
(Alliance Chorale Manitoba)
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)

Ce projet d'emploi d'été pour les jeunes nous parvient du Secrétariat d'État.

Heure de tombée pour les annonces commerciales

vendredi à 15h

Jésus '80

Rassemblement de la Pentecôte

Samedi 24 mai 1980
"Winnipeg Convention Centre"
-rez-de-chaussée-

10 heures- "Receiving The Holy Spirit"
14 heures- "Walking in The Spirit"
19 heures- "Witnessing The Spirit"

-Orateurs-

Rev. John Kristalovich, catholique
Rev. Malcom Harding. anglican
Rev. Bob Roxburgh, baptiste

Camaraderie-chants-partage
guérison-enseignement
Venez célébrer l'union dans
l'Esprit Saint

-Entrée gratuite-
Une quête aura lieu.





À LA SFM...

Société franco-manitobaine
Tél.: 233-4915
194, boulevard Provencher
Case postale 145, Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4

RUBRIQUE

Un projet d'échange

Le programme **ÉCHANGE-AGRICOLE** est parrainé par l'Association France-Canada du Manitoba et coordonné par la Société franco-manitobaine. Organisé par l'intermédiaire du Centre de diffusion et d'information rurales, à Paris, le programme permet à une vingtaine de jeunes agriculteurs français de suivre un stage dans une exploitation agricole manitobaine.

En échange, des **jeunes Franco-Manitobains** sont invités à aller vivre une expérience dans une ferme française. Ce programme s'offre annuellement et s'insère dans les cadres d'un accord conclu entre **la France** et **le Manitoba.**

Mercredi dernier, le 30 avril, dix-neuf jeunes Français arrivaient à Winnipeg pour un stage, au Manitoba, d'une durée de six mois. Le lendemain, ils participaient à une journée d'orientation de la vie manitobaine: conférence sur la géographie et l'histoire du Manitoba, explications sur les lois de l'immigration et de l'impôt, présentation de la Commission canadienne du blé, et réception au Centre culturel franco-manitobain.

C'est à l'occasion de cette réception qu'ils ont rencontré leurs familles hôtesses avec lesquelles ils sont partis pour y vivre au cours des prochains mois.

Mmes Gertrude Mousseau et Jacqueline Thioux, de la S.F.M., et MM Louis Bernardin et Dominique Delisle, de l'Association France-Canada du Manitoba, se sont partagés les responsabilités de cette journée d'accueil.

Nous souhaitons un heureux séjour parmi nous à chacun des stagiaires et nous leur disons BIENVENUE au Manitoba.

La S.F.M., a fêté ses bénévoles

Mme **Gilberte Proteau**, la présidente de la Société franco-manitobaine, avait convoqué les bénévoles de l'organisme à une petite "fête de famille" pour mercredi dernier, le 14 mai. Une cinquantaine de personnes ont répondu à l'appel et se sont rendues au foyer du Centre culturel franco-manitobain pour une soirée d'amitié à laquelle des rafraîchissements et un goûter ont été servis.

Dans une brève allocution adressée à tous ceux qui, au courant de la dernière année, ont donné de leur temps et de leur énergie pour appuyer les efforts de l'exécutif et du personnel de la S.F.M. Madame Proteau a rendu hommage à "l'engagement et au dévouement" des ces personnes sans qui la S.F.M. ne pourrait fonctionner. Elle a également souligné la nécessité du **bénévolat** pour les organismes à buts non-lucatrifs (comme la S.F.M.). Madame Proteau a aussi profité de l'occasion pour rappeler **les grandes lignes de l'orientation de la S.F.M.** face aux années '80 et pour inviter les personnes présentes à y jouer un rôle actif.

Les talents sans pareil de Gabrielle et Aurèle Désaulniers, de Carmen et Pierre LaRoche, de Gisèle Marion, de Gilles Hébert, de Ronald Valois, et de Janine Tougas ont ajouté une joie de vivre "familiale" à toute la fête. Décidément, une expérience à répéter.

Le Comité culturel de Saint-Pierre-Jolys, Inc.

vous communique qu'il prépare déjà son exposition annuelle pour les 1er, 2 et 3 août 1980 durant la fin de semaine des Folies Grenouilles. Toute personne désirant exposer des objets (céramique, peinture, poterie, tricot, crochet, plante de maison, petit point, macramé, linge d'enfant et d'adulte, tapis natté, couvre-pieds, bijouterie, travaux de bois et de métaux, etc...) doit retenir ces dates.

En plus de les exposer, les objets pourront être vendus. Les prix doivent être indiqués. Le comité retiendra 10% des ventes.

vous invite à

- une exposition et une vente d'artisanat
- un marché aux puces
- une manifestation culturelle française

QUAND: vendredi, samedi et dimanche, les 1er, 2 et 3 août, 1980

OU: au gymnase de l'école secondaire de Saint-Pierre-Jolys

Tout **individu ou comité intéressé à participer à l'exposition** ou à la vente d'artisanat peut commiquer avec une des personnes suivantes, et ce, le plus tôt possible.

Germaine Gagnon 433-7984
Louise Préfontaine 433-7169
Nicole Gagné 433-7212
Diane Saive 433-7285

ANNONCES

AVIS IMPORTANT

Contrairement à ce qui été annoncé, l'assemblée annuelle du

100 NONS

n'aura pas lieu vendredi, le 23 mai prochain

L'assemblée se tiendra à 20:00 au foyer du Centre culturel franco-manitobain

JEUDI, LE 12 JUIN 1980.